



Journées d'études Iram

**Développement économique et cohésion sociale
en République centrafricaine**

Bangui, 8 février 2023

Synthèse préparée par :

Amsidder Lina
Anvrouin Marion
Erceau Julie
Rousseau Claire-Isabelle

Appui éditorial :

Liora Stührenberg

Réalisation graphique :

E. Jeudy

Crédits photographiques :

Iram, Concordis

Impression :

Imprimerie Bédu

L'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram) est un bureau d'études associatif travaillant dans le domaine de la coopération internationale depuis 1957. À travers ce terme s'exprime un des traits forts de l'identité de l'Iram : la volonté d'associer une expertise indépendante, éthique et exigeante pour un monde plus juste et solidaire.

L'action de l'Iram porte sur trois grands enjeux : la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires, la réduction des inégalités et des discriminations et la participation des acteurs et actrices des territoires aux processus de décision du local au global.

L'Iram agit selon trois grandes modalités :

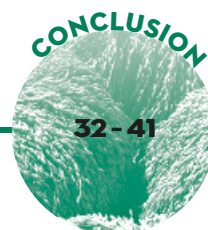
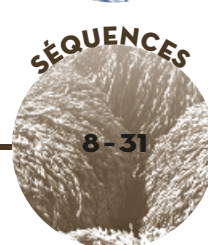
- À la demande de divers acteurs, l'Iram fournit des conseils et de l'appui méthodologique sur ses différentes thématiques d'intervention et tout au long du cycle du projet de développement. Les réponses faites aux sollicitations se concrétisent par la conduite de travaux d'étude (diagnostics, études de faisabilité, évaluations, travaux de recherche...), d'assistance technique permanente ou par un accompagnement à distance.
- L'Iram s'investit dans la mise en œuvre d'actions de développement sur le long terme (projets de terrain), à la demande de partenaires techniques et financiers ou sur la base d'actions qu'il a lui-même défini.
- L'Iram travaille également, en relation étroite avec ses partenaires, avec la recherche et au sein des réseaux dont il est membre, à des travaux de recherche-action, à la capitalisation de ses expériences et au partage des connaissances tirées de ses activités.

Les journées d'études, organisées depuis 1984, visent à partager et débattre autour de problématiques variées, à partir des expériences de terrain de l'Iram et de ses partenaires. Elles rassemblent, en plus des salariés et des membres de l'association, de nombreux partenaires du Nord et du Sud.

Cette journée d'étude a été coordonnée par Marion Anvrouin, Julie Erceau et Claire-Isabelle Rousseau (salariées Iram), et jusqu'en juillet 2022 par Augustin Pallière. Elle a été organisée en partenariat avec l'Université de Bangui et l'ONG centrafricaine Échelle – Appui au développement. Son organisation, plusieurs fois repoussée (cf. page 6) a également bénéficié de l'appui précieux de Sarah Maupin (en stage au sein de l'Iram d'avril à septembre 2022), de Bernard Bonnet et de Lina Amsidder (salarié.es Iram), ainsi que de plusieurs membres associés et proches de l'Iram : Guy-Florent Ankogui-M'Poko, Marc Dufumier, Benoît Lallau, de Alain-Serge Magbe (ONG Échelle) et Emmanuel Mbetid (LERSA). L'Iram remercie chaleureusement l'ensemble des intervenantes et intervenants ayant participé au bon déroulement de cette journée, notamment les représentants des ministères, de la délégation de l'Union européenne, d'Action contre la faim, de Concordis, ainsi que Kessy Ekomo et Fiacre Fourier Guiago. Enfin, un remerciement particulier à Jocelin Gbaguidi, Ibrahim Tidjani et Bervin Galibassi Gbakou, membres précieux de l'équipe Iram et Échelle dans le cadre du projet I Yéké Oko dont les efforts et les témoignages ont largement nourri cette journée.

Sommaire

<i>Contexte et enjeux de la journée d'études</i>	4
Un État affaibli, une société fracturée	4
Une journée consacrée aux enjeux du développement économique et de la cohésion sociale	5
Organisation et programme de la journée d'études	6
1. Trajectoires des dynamiques de développement rural en RCA	8
La méthodologie mise en place dans le cadre de l'Observatoire des résiliences	8
Quelles trajectoires des ménages agricoles et pastoraux face à la crise ?	9
Des liens sociaux renforcés, mais qui demeurent fragiles	11
Les enseignements et perspectives des travaux de l'Observatoire	11
2. Accompagner la reconstitution des liens sociaux via le développement économique	13
A. Construire et planifier le développement économique local avec les acteurs des territoires	13
Les stratégies de développement économique dans la Mambéré Kadeï	13
L'appui à la filière apicole à Bossangoa	14
Table ronde	15
B. Accompagner la cogestion des espaces agropastoraux et promouvoir une transhumance apaisée	17
La gestion des espaces agro-pastoraux dans le cadre d'un dialogue agriculteurs-éleveurs dans la Mambéré Kadéï	17
Concordis International en République centrafricaine : démarche pour promouvoir la transhumance apaisée dans le nord-ouest	20
Table ronde	22
3. Nourrir des réflexions stratégiques à l'échelle nationale sur la base des dynamiques locales	25
A. La politique de décentralisation en République centrafricaine	26
B. Les principales réformes dans le secteur agricole en RCA depuis 2016	27
C. L'Union européenne et la transition verte	28
D. Table-ronde	30
<i>Contribution suite à la journée, par le Dr Guy-Florent Ankogui-M'Poko</i>	32
<i>Bibliographie</i>	42
<i>Liste des acronymes</i>	43
<i>Programme de la journée d'études</i>	44
<i>Présentation des intervenantes et intervenants</i>	45



Contexte et enjeux de la journée d'études

Un État affaibli, une société fracturée

En 2023, le contexte centrafricain reste marqué par des tensions importantes, suites de la crise qui a débuté avec l'offensive des Selekas en décembre 2012. Tous les indicateurs de développement (sécurité alimentaire, santé, droits) sont au rouge. En janvier 2021, le HCR comptabilisait encore plus de 632 000 réfugiés centrafricains en dehors du pays, et plus de 630 000 déplacés internes (plus de 1,2 million au total, soit près d'un quart de la population centrafricaine).

L'État, absent d'une grande partie du territoire, a d'énormes difficultés à fournir à ses populations les services les plus basiques. Les divers groupes armés, tout en poursuivant la guerre et les exactions contre les populations civiles, se partagent l'administration d'une grande partie du territoire et organisent le pillage des ressources agricoles, minières et pastorales.

Après une longue phase de déclin ou de stagnation depuis les années 90, le PIB par habitant est à peine supérieur à celui au lendemain de l'indépendance (de l'ordre de 500 dollars par habitant en 2020).

Depuis les mutineries de 1996–97, les troubles militaires à répétition ont à la fois été alimentés par cette crise économique et l'ont aggravée. La guerre civile de 2012–2014 n'est que le dernier épisode, le plus violent, de cette histoire. Mais les blessures ouvertes semblent cette fois profondes. À l'échelle nationale, le pays est fragmenté entre le territoire contrôlé par les autorités de l'État (Bangui et, partiellement et de manière précaire, le quart sud-ouest du pays) et les territoires maîtrisés par les différents groupes armés.

À l'échelle locale aussi, les territoires sont fragmentés entre quartiers chrétiens et musulmans ou entre les axes principaux sécurisés et les zones reculées livrées à l'insécurité.

Sur le plan social, la population centrafricaine est divisée suivant des lignes de fractures ethnico-religieuses. Aux exactions commises par les groupes armés revendiquant le mandat de protéger un groupe social spécifique se sont ajoutées les spoliations des maisons, des commerces et des terres. La confiance est rompue entre les « communautés », y compris au niveau du quartier ou du village. Le tissu économique est déchiré. Les filières agricoles (coton, café, tabac), historiquement sources de richesses pour le pays et pour ses producteurs et productrices, sont aujourd'hui déstructurées, voire abandonnées. Les infrastructures économiques et de transport sont délabrées. Les institutions, comme les services techniques de l'État ou les organisations paysannes, sont largement déconsidérées ou affaiblies.

Le défi que représente pour la société centrafricaine la réinvention de nouveaux liens entre les différents groupes sociaux et entre la société et l'État reste immense.

Une journée consacrée aux enjeux du développement économique et de la cohésion sociale

Dans ce contexte, le rétablissement des liens sociaux, entre les communautés comme au sein des communautés, apparaît comme un impératif pour installer la paix et le développement dans la durée. C'est à ces enjeux fondamentaux de développement économique et de cohésion sociale en République centrafricaine que l'Iram et ses partenaires ont décidé de consacrer la journée d'études organisée le 8 février 2023 à Bangui.

Compte-tenu de l'expérience de l'Iram et de ses partenaires en République centrafricaine, et avec l'éclairage d'autres acteurs et expériences, il s'agissait d'examiner la question de la contribution des projets d'appui au développement économique local au rétablissement des liens sociaux dans les zones rurales en période de turbulence¹.

Il s'agissait notamment d'aller au-delà de la vision un peu simpliste suivant laquelle les projets d'appui au développement économique, en offrant des perspectives en matière d'emploi, viendraient briser le cercle vicieux qui conduit les jeunes à s'engager dans des formes de violences qui alimentent les tensions intercommunautaires, mais

1. Le mot « turbulence » est tiré d'une note d'André Marty de 1997 : *Un impératif : la réinvention du lien social au sortir de la turbulence. Expériences du Nord Mali, approches théoriques et problèmes pratiques*. Bien que ces réflexions soient basées sur l'analyse d'un contexte géographique et historique différent, elles sont apparues encore utiles pour nos travaux contemporains en Centrafrique.

Les interventions de l'Iram en RCA

L'Iram a conduit ses premiers travaux en RCA dans les années 60, mais y intervient de plus en plus depuis les années 2010. En particulier, depuis 2014–2015, l'Iram a mené plusieurs projets long-terme :

- Le projet d'appui au renforcement des capacités des organisations de la société civile et autorités locales dans le cadre des Pôles de développement (2014–2018, financement de l'Union européenne) ;
- Le Projet d'appui au secteur de la microfinance (PASM, 2018–2022, financement Békou via l'Agence française de développement) ;
- Le volet national du projet Résilience rurale (2019–2022, financement Békou) pour l'appui institutionnel de l'Agence nationale de développement de l'élevage (ANDE), l'Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA), la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC), l'Institut centrafricain de recherche agronomique (ICRA) et la Chambre d'agriculture.

Ces dernières années, l'Iram a également réalisé un certain nombre de missions plus courtes : évaluations des interventions du Programme alimentaire mondial en RCA, étude pour la coopération luxembourgeoise, renforcement des compétences de l'Agence centrafricaine pour l'emploi, ou plus récemment la faisabilité d'un Projet de développement local dans l'Ouest (PDLO) pour l'Agence française de développement.

Au moment de la journée d'études, l'Iram participait encore à la mise en œuvre du projet d'appui au développement des territoires impactés par les déplacements dans la Mambéré Kadéï en RCA et en Kadéï au Cameroun (projet I Yéké Oko, financé par l'Agence française de développement), dans le cadre d'un consortium piloté par la Croix-Rouge française et faisant suite au processus de relance du dialogue local dans la Mambéré Kadéï (2017–18, sur financement du ministère des Affaires étrangères français).

Enfin, sur la base de ces diverses expériences, l'Iram a lancé en septembre 2022, en partenariat avec l'ONG Échelle Appui au développement, une plateforme de ressources en ligne (devlo-cal-rca.org) portant sur les questions de développement local en RCA.

de positionner plutôt la contribution des « projets » dans le cadre de la participation à des dynamiques endogènes, portées par les acteurs locaux.

En effet, une action de développement économique ne peut s'appuyer que sur les volontés, individuelles ou collectives, de celles et ceux qui continuent à croire en l'avenir. Or, faire l'hypothèse de la capacité des productrices et des producteurs de penser et investir dans des solutions adaptées à leurs contraintes s'avère plus exigeant que de fournir des solutions sous la forme de paquets techniques et organisationnels définis. Ce positionnement, en accompagnement de dynamiques locales, pose des défis méthodologiques encore plus complexes dans des campagnes meurtries par les violences.

Comment identifier les innovations techniques et sociales porteuses ? Comment mobiliser les ressources locales existantes pour favoriser des dynamiques de développement pérennes ? Comment garantir leur viabilité dans un contexte particulièrement instable ?

En complémentarité de l'accompagnement technique des projets économiques, il s'agissait par ailleurs de discuter du rôle à accorder aux institutions qui portent le développement économique des territoires ruraux. En effet, les institutions officielles, les collectivités locales et les services de l'État sont probablement, à terme, celles qui sont les plus légitimes pour jouer ce rôle. Or, elles ne sont pas en capacité, à l'heure actuelle, de représenter et d'accompagner de manière inclusive l'ensemble des catégories de la population : agriculteurs et éleveurs, hommes et femmes, de toutes les générations, groupes ethniques marginalisés.

Les projets, dotés d'importantes ressources financières mais également de ressources d'ordre symbolique, génèrent souvent des institutions ad hoc. Mais pour assurer leur ancrage dans la société locale, il est là encore essentiel de s'appuyer sur les liens sociaux, même ténus, qui ont subsisté.

Comment identifier ces liens qui résistent dans une société civile affaiblie ? Comment les valoriser sans plaquer des institutions artificiellement inclusives sur une société fragmentée ? Comment maintenir le lien avec les institutions légales officielles même très affaiblies ?

Et finalement, comment faire de ces dynamiques économiques des facteurs de liens et de dialogue entre les communautés et entre les populations et leurs autorités ?

Organisation et programme de la journée d'études

Cette journée est le fruit d'un travail de réflexion mené sur près de trois années. Celui-ci, a démarré suite à la décision prise début 2020 d'organiser une journée d'études sur le développement local en République centrafricaine. Cette journée était initialement prévue en juin 2020, mais le Covid, puis la situation politique en RCA (avec la crise électorale fin 2020–début 2021) nous ont incités à reporter cet évènement en juin 2022 à Paris. Des difficultés liées à l'obtention des visas des nombreux intervenants et intervenantes de Centrafrique nous ont finalement conduits à délocaliser notre journée d'études à Bangui, le 8 février 2023.

En juin 2021, un premier temps d'échanges interne à l'Iram a été organisé afin de prendre du recul sur nos différentes interventions en République centrafricaine et



commencer à alimenter nos réflexions en vue de nos futures interventions.

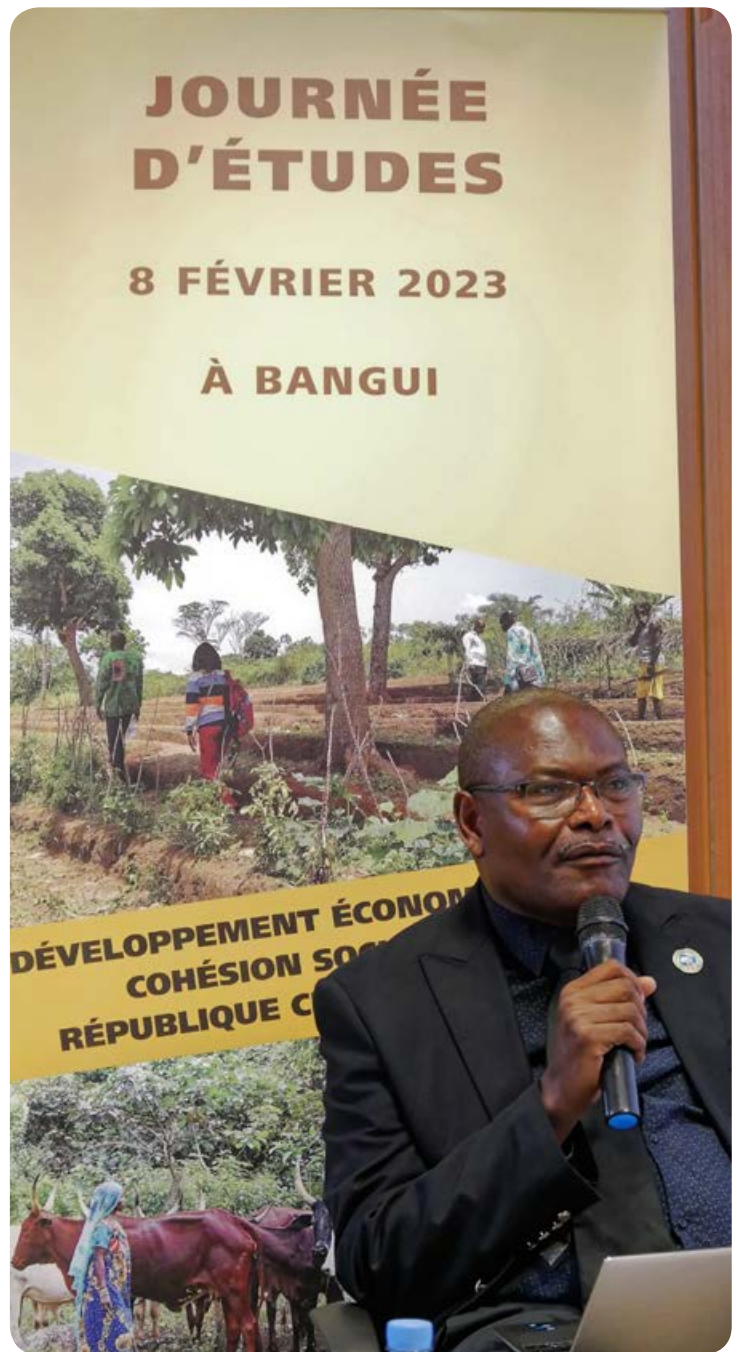
Les résultats de cette réflexion collective, la capitalisation des expériences accompagnées par l'Iram et leur mise en perspective avec les approches d'autres opérateurs de développement et avec la vision des acteurs centrafricains ont nourri la préparation de la journée d'études dont l'objectif était d'associer à la réflexion toutes celles et ceux qui partagent, à divers titres, ces questionnements : chercheurs, opérateurs de développement, représentants de l'administration centrafricaine, société civile, ONG internationales, bailleurs de fonds, etc.

La journée, dont le programme complet et la liste des interventions sont en annexe (pages 44-47) de ce document, a été organisée autour de 3 temps :

- 1) Analyser la trajectoire historique des systèmes sociaux et économiques dans les zones rurales,
- 2) S'interroger sur les interventions de développement accompagnées et sur les défis méthodologiques qu'elles posent en matière de développement économique et de la reconstitution des liens sociaux à l'échelle locale,
- 3) Analyser le positionnement des acteurs nationaux dans le contexte actuel de « sortie de crise » et en particulier la manière dont les expériences locales peuvent nourrir les réflexions à l'échelle nationale.

Les trois prochains chapitres de ce document rendent successivement compte des exposés, réflexions et débats qui ont eu lieu au cours de ces trois temps. Suite à la journée, le Dr Guy-Florent Ankogui-M'Poko, grand témoin de la journée d'études, a partagé ses réflexions que nous vous proposons de lire en dernière partie de ces actes.

En annexe se trouvent le programme détaillé de la journée ainsi qu'une courte biographie des intervenantes et intervenants.



Guy-Florent Ankogui-M'Poko, grand témoin de la journée d'études, lors de son intervention (février 2023)

1. Trajectoires des dynamiques de développement rural en RCA

Ibrahim Tidjani est titulaire d'un doctorat en économie et spécialiste des dynamiques de résilience des populations pastorales. Depuis 2020, il travaille comme expert en développement économique pour l'Iram dans le cadre du projet I Yéké Oko.

Afin d'ancrer les échanges et les réflexions dans la réalité de la crise que la RCA traverse depuis 2013, il a été proposé de s'intéresser aux trajectoires des populations rurales. En s'appuyant sur les travaux de l'Observatoire des résiliences, le professeur Ibrahim Tidjani est revenu sur les trajectoires des éleveurs, éleveuses, agriculteurs et agricultrices de l'ouest du pays durant la crise qui a débuté en 2013. En particulier, il s'agissait de s'intéresser aux stratégies — individuelles et collectives — qui se sont déployées au plus fort de la crise, ainsi qu'aux liens sociaux qui se sont maintenus, malgré tout.

La méthodologie mise en place dans le cadre de l'Observatoire des résiliences

L'Observatoire des résiliences est une recherche-action initiée en 2016 entre les universités de Lille et de Bangui, d'abord avec le soutien financier de l'Agence universitaire de la francophonie et, dans un second temps, en partenariat avec les ONG Acted, Action contre la faim, la Croix-Rouge française et Triangle génération humanitaire. Cette démarche était relativement nouvelle en RCA et partait du constat de la faiblesse des données disponibles sur les questions agricoles et pastorales dans le pays. Or, pour apprécier sur un temps long la manière dont les populations adaptent leurs comportements et stratégies, la mise en place d'un observatoire apparaît particulièrement pertinente. En outre, cette approche est apparue complémentaire aux évaluations communément menées par les organisations humanitaires.

Sur le plan méthodologique, il s'est d'abord agi de définir une situation de référence de plusieurs groupes de personnes pratiquant l'élevage et/ou l'agriculture, puis d'actualiser ces informations en se rendant régulièrement auprès de ces populations, et enfin de réaliser un bilan et une analyse de ces données.

Pour constituer la situation de référence (ou *baseline*) la méthodologie est partie de l'échelle villageoise, en prenant en compte trois dimensions :

- *Le finage villageois*. De premiers entretiens ont été menés avec les responsables villageois et une lecture du paysage a été réalisée via l'observation participante ; puis un deuxième entretien a été mené avec les responsables pour caractériser le système de production (fonction productive, d'intégration et de régulation) ;
- *La perspective historique*. Il s'est agi de reconstituer l'histoire des villages observés et leurs transformations ;
- *Les ménages*. Un certain nombre de ménages ont été sélectionnés pour intégrer l'Observatoire, sur la base de critères visant à constituer un échantillon suffisamment diversifié sur le plan socio-économique. À cette étape, des entretiens ont été menés avec des chefs de ménages et leurs épouses, ainsi qu'avec des jeunes afin d'appréhender les inégalités intrafamiliales.

La prise en compte des groupes pratiquant l'élevage dans l'analyse est apparue comme très importante compte tenu des conflits et du rôle central joué par les populations pratiquant l'élevage dans la récente crise — en tant que victimes ou actrices des conflits. Il s'agissait aussi de tenir compte de l'imbrication entre les activités agricoles

et d'élevage dans le système agraire centrafricain. Des adaptations ont été nécessaires afin d'observer l'évolution de la situation des personnes pratiquant l'élevage, celles-ci ont notamment concerné :

- *La mobilité de ces personnes, pour la recherche de nouvelles ressources.* Il fallait notamment tenir compte du fait qu'une partie de la vie des éleveurs et éleveuses se déroule en zone de transhumance. Dans la caractérisation de leurs ressources et de leurs conditions de vie, il fallait donc prendre en compte leur situation dans le campement et en dehors ;
- *Les attributs qui concourent à une différenciation sociale.* Pour les agriculteurs ou agricultrices, cette différenciation peut être liée au type d'habitation (maison en tôle ou maison en paille), pour les personnes pratiquant l'élevage, cette différenciation sociale peut être révélée par le fait d'avoir participé à un pèlerinage à la Mecque par exemple ;
- *Les relations intrafamiliales.* Il était particulièrement important d'interroger le premier fils, qui est celui qui se voit transmettre l'héritage ;
- *La superposition des échelles de régulation.* En général, il y a un responsable par campement mais dans certains cas il existe des sous-campements avec différents Ardos.
- *La perte du statut d'éleveur.* Quand un éleveur ou une éleveuse perd son troupeau, cette personne sort du groupe et donc du cadre d'analyse.

Quelles trajectoires des ménages agricoles et pastoraux face à la crise ?

Les difficultés rencontrées par les éleveurs et éleveuses en RCA sont anciennes. Parmi les facteurs qui ont concouru à cette crise, on peut citer :

- Les épisodes de peste bovine et de sécheresse survenus dans les années 1980 ;
- L'irruption et le développement du phénomène des *Zarginas* qui a engendré le départ d'éleveurs et d'éleveuses au Cameroun ;
- L'affaiblissement de l'appui de l'État et des organisations professionnelles d'éleveurs et d'éleveuses. Le désengagement de l'État dans ce secteur a affaibli la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC) ;
- L'instabilité politique et l'émergence des groupes armés et des rebellions, la crise de 2013 pouvant être considérée comme « la crise de trop ».

Pour ce qui concerne les ménages agricoles, le suivi réalisé dans le cadre de l'Observatoire fait ressortir 3 grands types de trajectoires durant la crise :

- *Une trajectoire de déclin.* Il s'agit des ménages agricoles en difficulté, qui se retrouvent contraints de vendre leurs outils de production et de faire appel à la solidarité villageoise. Ces ménages ne réalisent souvent plus qu'une seule activité, ne disposent plus que d'une seule parcelle de culture et pratiquent souvent la cueillette.
- *Une trajectoire de résistance/relèvement.* Il s'agit de ménages qui disposent de plusieurs parcelles de culture, ont accès à des appuis financiers et/ou qui ont du soutien venu de l'extérieur du village.
- *Une trajectoire de résilience.* Il s'agit des ménages qui pratiquent la pluriactivité, y compris des activités de vente de charbon de bois. Ils parviennent à se constituer une épargne sur pied (petits ruminants).

Pour les ménages pastoraux, on retrouve les 3 mêmes types de trajectoires, mais



Halima Bello, porteuse d'un projet de transformation laitière dans le cadre du projet I Yélé Oko, sur son campement (novembre 2022)

avec des activités mises en œuvre se déclinant de manière spécifique :

- *Une trajectoire de déclin.* Les ménages sur une trajectoire de déclin vont avoir pour stratégie de capter les biens (kits, produits vivriers) distribués à travers l'assistance humanitaire. Ces ménages peuvent également développer une activité de survie qui les amène à se reconverter dans une autre activité que le pastoralisme. Dans certains cas, l'éleveur peut également confier le reste de son bétail à un membre de sa famille afin d'envisager plus facilement une mobilité en ville pour trouver une autre activité.
- *Une trajectoire de résistance/relevement.* Ces ménages développent un système d'activité mixte. Parce qu'ils n'ont plus un troupeau de bœufs suffisamment important, ils complètent celui-ci par des petits ruminants et ont recours à des sources de revenus complémentaires : spéculation sur la vente de manioc à travers une activité de stockage, développement de stratégies pour minimiser les rackets, au risque de décapitaliser, etc.
- *Une trajectoire de résilience.* ces ménages ont la capacité de se protéger et/ou de faire face aux difficultés. Il s'agit de ménages dont l'élevage est la seule activité et dont la taille des troupeaux est conséquente. Ils ont les moyens d'accéder à la vaccination et aux soins pour le traitement de leurs animaux. Ils sont en capacité de se prémunir des rackets ou de les éviter.

En fonction des régions, certaines spécificités peuvent être observées. Dans la préfecture de l'Ouham, au nord de la RCA, dans la localité de Batangafo, les stratégies des ménages pratiquant l'élevage varient légèrement : les personnes en difficultés sont devenues sédentaires et cherchent à rester à proximité des villages afin de se protéger des groupes armés. Elles intensifient leurs échanges avec les populations agricoles, avec lesquelles elles entretiennent de bonnes relations. Les rackets sont gérés de manière collective, grâce au regroupement des animaux sur un même site, ce qui permet de minimiser les frais. Les ménages pastoraux relativement solides, quant à eux, intensifient les mobilités et pratiquent la transhumance dans une zone relativement définie, interne au pays. Enfin, les ménages les plus solides — notamment les groupes transhumants venus du Tchad — poursuivent leurs mobilités. Ils sont armés et n'hésitent pas à forcer le passage dans certaines zones, pour accéder à des ressources pastorales importantes.

Des liens sociaux renforcés, mais qui demeurent fragiles

Les trajectoires des ménages agricoles et pastoraux présentées ci-dessus montrent que les échanges et les liens entre ces deux groupes peuvent être renforcés lorsque les ménages pastoraux s'installent près des villages. Cependant, des conflits liés à l'accès à un foncier de qualité et stratégiquement situé peuvent apparaître.

À partir de 2017, des changements ont été observés dans les mouvements de transhumance et dans la gestion des troupeaux : certaines personnes scindent leurs troupeaux, les confiant à plusieurs membres de leur famille, et certains ménages acquièrent des races de bovins plus résistantes.

Par ailleurs, les ménages pastoraux sont soumis à un racket important dans certaines zones et le risque d'une décapitalisation totale de leur troupeau est avéré. Dans les zones observées, la question de la soutenabilité des prélèvements dont ils sont aujourd'hui la cible se pose.

Enfin, les populations transhumantes venues des pays voisins et les ménages pastoraux résilients sont souvent considérés comme moins coopératifs et faisant preuve de comportements belliqueux par les populations.

Les enseignements et perspectives des travaux de l'Observatoire

Plusieurs enseignements ressortent des travaux menés par l'Observatoire des résiliences ; ceux-ci permettent de mieux cibler les territoires à soutenir et fournissent des indicateurs utiles pour privilégier certaines modalités d'actions plutôt que d'autres :

- Du point de vue des ménages agricoles, les travaux menés par l'Observatoire montrent que leurs conditions et moyens d'existence leur ont permis résister en partie aux chocs ;
- Les ménages agricoles en situation de déclin sont ceux qui sont en grande difficulté, c'est-à-dire qu'ils ont connu au moins trois périodes difficiles. Un appui leur est nécessaire et urgent.
- Du point de vue des ménages pastoraux, il ressort que la mobilité reste une stratégie d'adaptation privilégiée et structurante, surtout en période de crise.
- Certains systèmes d'activités sont viables sur le plan économique mais peuvent se révéler insoutenables socialement. En ce sens, le contexte sécuritaire est déterminant : celui-ci affecte non seulement les activités mais aussi les relations entre ménages agricoles et pastoraux. Or, si le contexte sécuritaire s'est globalement amélioré, des poches d'insécurité demeurent et des pressions sont exercées sur les dynamiques pastorales.
- On observe par ailleurs des changements dans la configuration des espaces pastoraux, avec des mouvements de retour des éleveurs qui se poursuivent, mais qui ne reviennent pas toujours dans les territoires qu'ils occupaient auparavant. Pendant leur absence, leurs terres ont parfois été occupées par des agriculteurs et agricultrices. Ces retours nécessitent donc d'être accompagnés, afin de limiter toute nouvelle forme de tension.

Les travaux de l'Observatoire montrent enfin l'intérêt d'un dispositif de collecte de données et de suivi régulier d'accompagnement des dynamiques pastorales pour mieux saisir les réalités, et être davantage en mesure de bien orienter les appuis.

En complément de la présentation des travaux de l'Observatoire par le Dr Tidjani Ibrahim, le Pr Emmanuel Mbétid, professeur d'économie à l'Université de Bangui et directeur du LERSA, qui a participé à ces travaux, a précisé que la frontière entre les trois grands types de ménages présentés n'était pas étanche : un ménage agricole ou pastoral en situation de résistance/relèvement peut passer à une situation de déclin par exemple. Il est toutefois nécessaire de bien cibler les appuis à apporter : les ménages résilients, par exemple, peuvent être appuyés dans leurs démarches d'entrepreneuriat. Pour les ménages en déclin, la priorité sera de reconstituer leurs moyens d'existence, ce qui pourra les amener ensuite à passer dans une autre catégorie et à réorienter leurs besoins.

Les échanges avec la salle ont été l'occasion de rappeler que les premières interventions en faveur d'un rapprochement entre éleveurs et agriculteurs en RCA sont anciennes — années 1960 notamment — et s'inscrivent dans le temps long. Les échanges ont également porté sur les enjeux d'accès à l'éducation et aux soins pour les ménages pastoraux qui sont très mobiles. Comment leur permettre d'accéder à des soins de qualité ? Quelles stratégies doivent développer les organismes de l'aide et de l'action humanitaire pour s'adapter aux besoins et aux modes de vie nomades ou semi-nomades de ces groupes ? Les échanges ont permis d'élargir la question de la résilience des ménages agricoles et pastoraux à des groupes qui exercent d'autres activités, telles que les activités minières, qui sont souvent complémentaires aux activités agro-pastorales. Enfin, les échanges ont porté sur les limites de méthodes comme celles mises en place à travers les observatoires, notamment pour prendre en compte les grandes transhumances dans les analyses.



Jocelin Gbaguidi, coordonateur Iram du projet I Yéké Oko, lors de son intervention à la journée d'études (février 2023)

2. Accompagner la reconstitution des liens sociaux via le développement économique

La dernière crise a contribué à affaiblir très fortement les liens sociaux entre les communautés, notamment en milieu rural, entre ménages pratiquant l'agriculture et ceux pratiquant l'élevage, d'autant plus qu'elle a conduit au départ massif et généralisé des éleveuses et éleveurs centrafricains dans certaines régions, comme dans les préfectures de l'Ouest, dont la Mambéré Kadéï, où l'Iram travaille depuis 2017. Les retours progressifs de ces éleveurs et éleveuses nécessitent de travailler sur la reconstitution des liens sociaux, afin de prévenir d'éventuelles nouvelles tensions liées à ces retours. Cette reconstitution des liens passe par une approche progressive de relance de dialogue, et nécessite d'identifier les enjeux et les acteurs clés à associer autour de ce dialogue.

Dans un premier temps, cette séquence visait à présenter des actions collectives à mener en faveur du développement économique du territoire ; dans un second temps, il s'agissait d'examiner comment la reconstitution des liens sociaux passe notamment par un travail innovant autour de la gestion des espaces agro-pastoraux. La séquence a permis de mettre en débat les approches mises en œuvre par l'Iram dans la Mambéré Kadéï depuis 2017, et de les mettre en perspective avec celles d'autres organisations agissant dans d'autres régions rurales de la Centrafrique : Action contre la faim et Concordis.

A. Construire et planifier le développement économique local avec les acteurs des territoires

Les stratégies de développement économique mises en place dans la Mambéré Kadéï

Jocelin Salomon Gbaguidi a présenté les stratégies de développement économique déployées dans le cadre du projet I Yéké Oko.

Avec le projet I Yéké Oko, mis en œuvre depuis 2019 dans la Mambéré Kadéï, l'Iram a concentré une partie de ses actions sur le développement économique. L'Iram a accompagné quatre communes (Basse Batouri, Basse Boumbé, Basse Mambéré, Ouakanga) dans la mise au point de stratégies économiques communales.

Après une phase de diagnostics des territoires communaux réalisés à différentes échelles (communes, groupements de villages, ménages), un diagnostic approfondi a été conduit afin d'identifier, de manière collective, les filières susceptibles d'avoir un effet levier pour la commune en termes de sécurité alimentaire, de création de valeur ajoutée et de revenus monétaires pour les ménages, d'intérêt pour les jeunes et d'innovation.

Sur la base de ces stratégies, les communes ont sélectionné un certain nombre d'infrastructures communales à construire ou rénover (aires d'abattage, marchés, magasins de stockage, ponts et points critiques). Une soixantaine de jeunes porteurs de projets de ces quatre communes, hommes et femmes, ont été formés et accompagnés jusqu'à la mise en œuvre d'une activité économique individuelle. Des organisations professionnelles agricoles et rurales (Fédérations locales des groupements d'intérêts

Jocelin Salomon Gbaguidi, est géographe, spécialisé en développement local. Depuis 2019, il est le coordonnateur Iram du Projet I Yéké Oko, basé à Berberati.

pastoraux, groupement agricole « Réseau Agro ») ont également été accompagnées dans le renouvellement de leurs stocks d'intrants et la relance de leurs activités.

À première vue, les appuis au développement économique local — en particulier ceux qui ont transité par de jeunes porteurs de projets individuels — contribuent relativement peu à la cohésion sociale ; on pourrait même faire l'hypothèse que ceux-ci peuvent être vecteurs d'inégalités au sein de la population. Toutefois, la démarche retenue — collective à toutes les étapes de la mise en œuvre — a permis de tisser des liens sociaux et économiques dans les territoires, et différentes précautions ont été prises pour que ces projets individuels puissent être porteurs de développement économique pour la communauté et de dynamiques collectives :

- Les étapes allant du diagnostic jusqu'aux stratégies communales et à la sélection des projets à accompagner ont impliqué plusieurs niveaux d'analyse (communes, groupements de village, ménages), dans une démarche participative permettant des échanges réguliers entre les acteurs communaux.
- À chacune de ces étapes, un organe de concertation communal (le Cadre de concertation et de dialogue communal ou CCDC) réunissant des personnes représentant les différentes catégories sociales, professionnelles et économiques, a été mobilisé pour suivre et valider les appuis à réaliser et la méthode de travail. Ces réunions ont été des moments d'information, de restitution et de concertation entre les acteurs locaux.
- La priorisation des accompagnements à réaliser a tenu compte de la diversité des populations sur les territoires communaux : hommes et femmes, représentativité géographique, agriculteurs et éleveurs, groupes socio-culturels...
- La sélection des projets individuels a été réalisée par des jurys d'écoute, composés des autorités locales, des services déconcentrés de l'État et de responsables des jeunes. Ces jurys ont été une manière de créer des liens entre les autorités et les jeunes, d'apporter une transparence dans le processus et un portage collectif de la responsabilité de la sélection des projets.
- Les porteurs de projet retenus ont été formés et accompagnés collectivement, et les sessions en commun ont permis de créer des liens entre jeunes de différents horizons socioculturels et géographiques. Ils ont également permis de mettre en réseau les jeunes d'une même filière.
- Enfin, les trois organisations professionnelles agricoles et rurales accompagnées par le projet sont en relation directe avec les jeunes porteurs de projet, de par leur proximité sur le territoire, et du fait de la participation de certains des jeunes à la gouvernance de ces structures. Elles devraient contribuer à l'insertion des jeunes dans un réseau de fournisseurs d'intrants agricoles ou vétérinaires et permettre aux jeunes d'être accompagnés dans leur projet.

L'appui à la filière apicole à Bossangoa

Paulin Giraud Dipou a ensuite présenté l'approche développée par Action contre la faim, qui a pour sa part adopté une approche collective du développement économique, et s'est attaché à appuyer l'ensemble des acteurs de la filière miel.

Action contre la faim accompagne la Coopérative des apiculteurs de l'Ouham (CAPICO) depuis 2018. 47 groupements, représentant près de 1 000 membres, ont été

Paulin Giraud Dipou
est technicien en
développement rural.
Depuis 2022, il occupe
le poste de responsable
programme Sécurité
alimentaire et Moyens
d'existence au sein d'Action
contre la faim.



Paulin Giraud Dipou,
responsable de
programme Sécurité
alimentaire et Moyens
d'existence pour Action
contre la faim en RCA
(février 2023)

accompagnés : formations techniques à la production de miel de qualité (fabrication de ruches améliorées, techniques d'extraction, de stockage, d'hygiène), renforcement des capacités organisationnelles (gouvernance, gestion des biens collectifs, rôle et place des femmes dans la coopérative...), appuis matériels et accompagnement à la commercialisation. La coopérative collecte désormais environ 14 000 litres de miel par an.

L'approche collective retenue a permis de faire levier en touchant un grand nombre d'apiculteurs et d'apicultrices (grâce à des formations en cascade). Le renforcement de la coopérative a par ailleurs permis la structuration de la filière apicole, l'identification de débouchés collectifs et une plus grande reconnaissance/visibilité de la filière au niveau national. L'appui a « ruisselé » dans toute la chaîne de valeur (menuisiers pour la fabrication de ruches, couturiers ou couturières pour la fabrication de combinaisons, ferblantiers pour la fabrication des enfumoirs), contribuant au développement économique du territoire. Les apiculteurs et apicultrices en réseau ont désormais plus de poids sur le marché régional et national, et ont acquis une reconnaissance de la part des services techniques de l'État.

Plusieurs éléments d'ordre technique et commercial limitent encore les ventes de la coopérative : faible pouvoir de négociation, demande limitée, concurrence des autres régions, contraintes administratives à l'export, manque d'équipements de conditionnement et de stockage, manque de moyens de transports, méconnaissance des usages de la cire...

Table ronde « Acteurs et initiatives locales en faveur du développement économique et de la cohésion sociale »

Suite à la présentation de ces deux interventions contrastées en faveur du développement économique local, les géographes Julie Betabelet et Guy-Florent Ankogui-M'Poko et le Directeur de la région 3 du ministère de l'Élevage, Fiacre Fourier-Guiago, ont mis en perspective ces exemples avec leurs expériences personnelles

Guy-Florent Ankogui-M'Poko est géographe (Université de Bangui) et occupe aujourd'hui le poste de directeur scientifique du Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale (PRASAC).

Julie Betabelet est géographe, enseignante chercheuse à l'Université de Bangui. Elle travaille notamment sur les relations entre les ressources naturelles et conflits.

Fiacre Fourier-Guiago est actuellement directeur régional du ministère de l'Élevage et de la Santé animale de la région 3, après avoir été pendant de nombreuses années directeur régional du ministère de l'Élevage de la région 2, alors basé à Berberati.

et ouvert le dialogue avec la salle.

Fiacre Fourier-Guiago a rappelé l'importance de s'appuyer sur des initiatives préexistantes et de valoriser les connaissances locales pour appuyer les porteurs et porteuses de projets, et s'assurer que les actions puissent se pérenniser dans la durée.

Julie Betabelet a fait le lien entre ces approches et les plans de développement local (PDL) des communes : si de nombreuses communes ont engagé l'élaboration de leur plan de développement dans le cadre du processus de décentralisation en cours, on constate que ces plans sont principalement axés sur le développement social et l'accès aux services de base (éducation, eau, santé). Peu de place est accordée au développement économique. Selon Julie Betabelet, le développement local passe d'abord par la mise en valeur des potentialités des ressources locales, et il appartient aux communes de prendre en main le développement de leur territoire. Les communes devraient pour cela être accompagnées pour comprendre les dynamiques territoriales et identifier les secteurs porteurs sur leurs territoires. La situation n'est pas figée et il est encore possible de remettre en discussion le contenu des plans de développement local, pour accompagner les dynamiques économiques endogènes.

Guy-Florent Ankogui-M'Poko a indiqué que les logiques de développement économique posent nécessairement des questions de durabilité des usages des ressources. À ce titre, l'agroécologie peut permettre de réduire les impacts négatifs des activités agricoles. Dans le cas centrafricain, certains territoires ont connu une cohabitation de plusieurs modèles grâce aux innovations paysannes : alors que les systèmes cotonniers avaient généralisé le recours aux intrants chimiques, les paysannes et paysans locaux ont adopté une forme d'association de cultures en associant le manioc ou le maïs à la production de coton, permettant aux cultures vivrières de bénéficier des apports en engrais sur les parcelles et du travail de préparation de la terre réalisé pour le coton — une stratégie qui a permis au système de perdurer malgré la rentabilité économique très faible de la culture cotonnière.



Campement d'un groupe
d'éleveurs à Wotoro
(Basse-Batouri),
janvier 2023

Les discussions avec la salle ont permis de poursuivre les échanges de points de vue autour des approches individuelles et collectives du développement économique, avec l'enjeu de ne pas les opposer. Les groupements agricoles sont perçus par certains comme « opportunistes », créés dans la simple perspective de bénéficier de financements de projets.

Plusieurs personnes ont rappelé le rôle de la bonne gouvernance locale dans la reconstitution des liens sociaux : transparence dans l'allocation des ressources (notamment issues de l'exploitation forestière), redevabilité sur la gestion et les actions mises en œuvre, adéquation de l'utilisation des ressources avec les plans de développement local. Les institutions nationales ont un rôle à jouer pour adopter une posture d'appui-conseil à l'égard des Présidents de délégations spéciales (ou à l'avenir, des maires élus) afin qu'ils aient connaissance de leurs responsabilités et qu'ils acquièrent les compétences nécessaires en gestion, planification... La Constitution de 2016 reconnaît en effet deux niveaux de collectivités territoriales décentralisées (communes et régions) mais à ce jour, les communes n'accèdent pas toujours aux fonds qui leurs sont destinés (pour certaines, ceci est notamment lié à l'unicité des caisses de l'État).

B. Accompagner la cogestion des espaces agropastoraux et promouvoir une transhumance apaisée

La gestion des espaces agro-pastoraux dans le cadre d'un dialogue agriculteurs-éleveurs dans la Mambéré Kadéï

Bervin Galibassi Gbakou a axé son intervention sur la gestion des espaces agro-pastoraux dans le cadre d'un dialogue agriculteurs-éleveurs dans la Mambéré Kadéï, dans le contexte du projet I Yéké Oko.

L'espace agro-pastoral de la Mambéré Kadéï² a été profondément marqué par la crise centrafricaine de 2013, qui s'est traduite par l'exode généralisé des éleveuses et éleveurs peuls centrafricains vers le Cameroun. Leur retour progressif a été observé à partir de 2017, grâce à l'amorce d'un dialogue intercommunautaire en présence des autorités régionales et centrales permis à la suite des négociations menées entre des leaders de groupes pastoraux (ardo) et des chefs de villages. Néanmoins, les conditions de retour de ces populations ont été difficiles. Rares sont celles qui ont pu retourner vers leurs terroirs d'origine du fait de la recomposition de l'espace agro-pastoral (campements des éleveurs occupés par les champs) et de l'insécurité récurrente liée aux mouvements des groupes armés et interventions des Forces armées centrafricaines (FACA). Depuis 2019, on peut noter une installation progressive des ménages pastoraux au sein de la préfecture. Mais le contexte demeure très évolutif (influence des groupes armés qui poussent les éleveurs plus au sud, ouverture d'une piste forestière, arrivée des éleveurs des camps de réfugiés avec l'appui du HCR).

C'est dans ce contexte qu'est intervenu l'Iram dans le cadre du projet I Yéké Oko, avec pour objectif d'accompagner les organisations locales de gestion des espaces agro-pastoraux (les Cogesap) dans l'élaboration et la mise en œuvre de règles de gestion concertée des ressources naturelles afin de soutenir les mécanismes de dialogue intercommunautaires (notamment entre éleveurs et agriculteurs). Ces Comités

Bervin Galibassi Gbakou, juriste de formation, travaille comme responsable du volet « cohésion sociale » du projet I Yéké Oko, et en particulier sur les relations entre agriculteurs et éleveurs et sur la gestion des ressources et espaces agropastoraux.

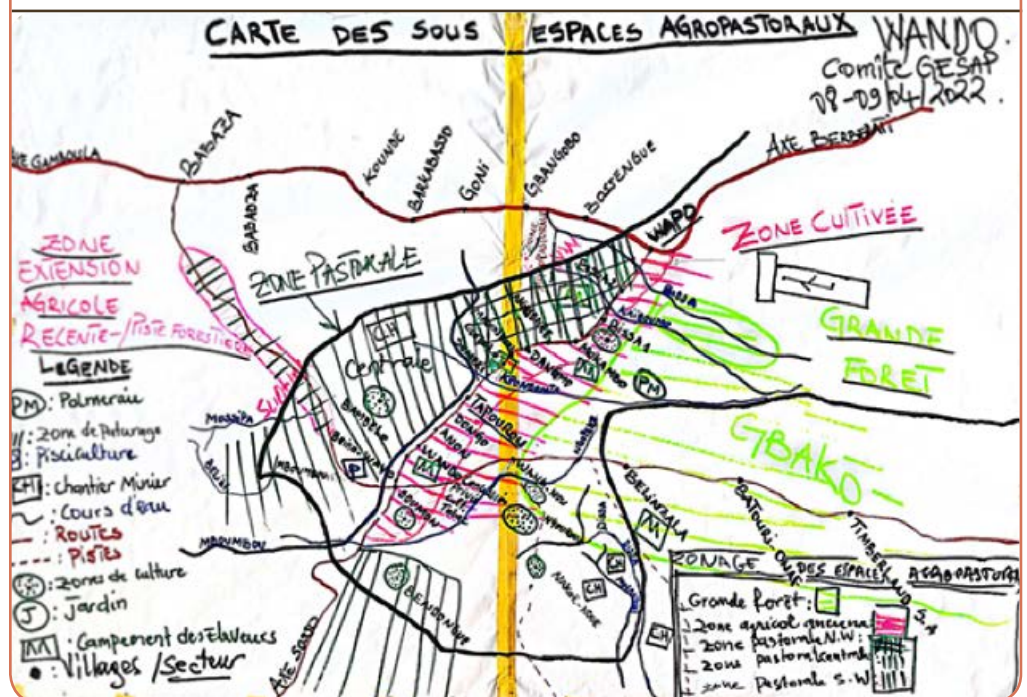
2. Durant la crise, cette préfecture a été une zone de tensions entre éleveurs et agriculteurs, néanmoins moins vives que dans d'autres régions du pays.

de gestion des espaces agro-pastoraux préexistaient au projet IYO : ils ont été mis en place en 2017 par les services déconcentrés de l'élevage et de l'agriculture et la Minusca avec pour objectif de réduire les tensions entre éleveurs et agriculteurs à travers la médiation et le règlement des conflits agro-pastoraux.

Un diagnostic de ces comités a été effectué en 2019 par l'Iram. Il a fait émerger le besoin de les élargir de six à onze membres (intégrant ainsi plus largement les éleveurs et éleveuses, jeunes, femmes et autorités locales) et de travailler davantage sur la construction de modes de gestion des espaces adaptés au contexte de recompositions des espaces agro-pastoraux de la préfecture pour faire des comités des structures en charge de la prévention des litiges. Des dialogues ont ainsi été menés de façon à aboutir à un consensus sur des règles de gestion des espaces et des parcours et sur des aménagements à mettre en œuvre pour prévenir les litiges; ces éléments sont formalisés par la suite dans un texte appelé « convention locale ». À chaque comité de gestion correspond un territoire sur lequel est élaboré une convention locale. Son échelle géographique varie : elle est intra-communale pour les comités de Wando, Babaza et Nassolé; communale pour le comité de Gamboula; et inter-communale pour le comité de Sapoua-Ngbambang.

La méthodologie suivie pour aboutir à l'élaboration des conventions a reposé sur une cartographie participative mise au point avec les membres des Comités de gestion des espaces agro-pastoraux avec pour objectif d'identifier les sous-espaces à problématiques ou vocations homogènes. Ce zonage construit collectivement a permis dans un premier temps de structurer la réflexion sur les enjeux et les règles de gestion à promouvoir et de dégager des éléments de gestion et de régulation des espaces qui ont nourri les conventions locales. Le second temps des ateliers organisés auprès de chaque comité de gestion des espaces agro-pastoraux a été consacré à

Cartographie participative des sous-espaces agropastoraux dans le territoire géré par le comité de gestion de Wando



l'opérationnalisation de la mise en œuvre du projet de convention locale à travers le développement du plan d'actions du comité.

Une mission de capitalisation portant sur le fonctionnement des comités et les effets de leurs actions, réalisée fin janvier–début février 2023, a permis de mettre en évidence le fait que le dispositif mis en œuvre semble avoir fait ses preuves et impulsé un changement dans les relations entre agriculteurs et éleveurs. D'après les acteurs rencontrés (membres des comités de gestion des espaces agro-pastoraux, éleveuses et éleveurs, maires), les relations inter-communautaires se sont apaisées et ce, grâce aux interventions des comités de gestion des espaces agro-pastoraux dans la prévention et la gestion des litiges agro-pastoraux. Grâce au retour de la paix, la Mambéré Kadéï constitue aujourd'hui un espace attractif, à la fois pour les éleveurs centrafricains originaires d'autres préfectures mais aussi pour les éleveurs étrangers, venus du Tchad et du Nigéria.

Néanmoins ces avancées demeurent fragiles compte tenu de l'insécurité persistante au sein de la préfecture liée à la présence de groupes armés et aux pratiques de mauvaise gouvernance de certains acteurs (violences de la part des forces armées, taxations abusives des éleveurs...). Par ailleurs, le dispositif mis en place dans le cadre du projet est encore à consolider :

- d'une part, par la légitimation des comités de gestion des espaces agro-pastoraux dans l'exercice de leur mission d'intérêt collectif pour qu'ils soient reconnus par les acteurs et les groupes d'usagers du territoire, à travers un travail important d'information sur leur action et leur convention ;
- d'autre part, par la légalisation de ces comités de gestion vis-à-vis des autorités locales, régionales et nationales

Ancrage institutionnel et conditions de pérennisation des Comités de gestion des espaces agro-pastoraux de l'échelle locale à l'échelle nationale

Niveau 3 – échelle nationale

Reconnaissance par l'État

Reconnaissance des COGESAP et convention inscrite dans les textes en préparation (projets Loi agro-pastorale et Code de l'environnement)



Niveau 2 – échelle régionale

Reconnaissance par les services techniques déconcentrés de l'État Élevage et Agriculture
Agrément des conventions



Niveau 1 – échelle locale

Reconnaissance par la commune

Arrêté communal et à moyen terme intégration de la convention dans le PDL, inscription d'une ligne budgétaire...

Timea Szarkova est chargée de programme *Peacebuilding* en République centrafricaine pour Concordis International.

Concordis International en République centrafricaine : présentation de la démarche méthodologique pour promouvoir la transhumance apaisée dans le nord-ouest

Timea Szarkova a présenté l'approche mise en œuvre par Concordis, une ONG internationale de droit britannique qui agit pour la consolidation de la paix. Depuis 1986, la mission de Concordis est de créer les conditions dans lesquelles le développement humain, social et économique peut s'épanouir. Actuellement présente dans quatre pays (Mauritanie, Soudan du Sud, République centrafricaine, Soudan), cette ONG est spécialisée sur le travail dans les zones frontalières considérées parfois comme abandonnées.

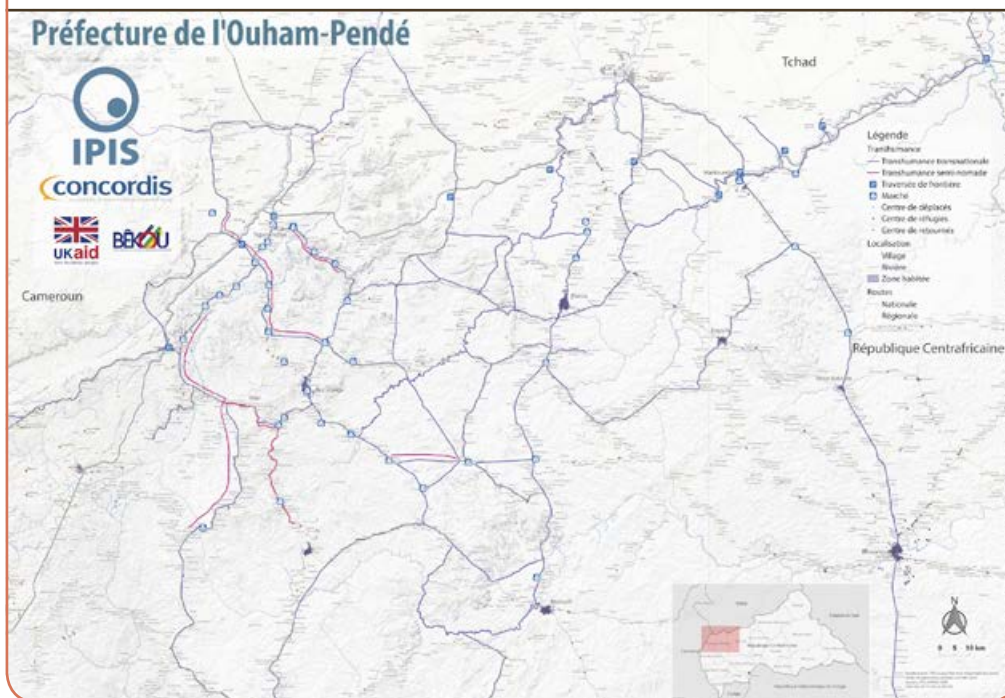
La démarche de Concordis vise à :

- établir des relations de confiance avec les personnes impliquées ou affectées par un conflit armé (transformation du conflit) ;
- faciliter les conversations entre personnes de factions opposées (dialogue) ;
- permettre aux gens de trouver des solutions viables qui s'attaquent aux causes profondes des conflits et contribuent à une paix durable et au développement économique dans l'intérêt de tous (racines du conflit) ;
- inclure les femmes comme les hommes, les personnes qui ont choisi de ne pas prendre les armes mais aussi celles qui les utilisent, les gouvernements nationaux comme la société civile (approche participative) de façon à laisser en héritage des mécanismes durables qui permettent de gérer pacifiquement les conflits futurs (solutions locales).

Concordis a commencé à travailler en RCA en 2016, d'abord dans le cadre de travaux de consultance puis, depuis 2018, en mettant en œuvre ses propres projets. Le travail effectué est principalement focalisé sur les relations agriculteurs-éleveurs et notamment dans les préfectures de l'Ouham Pendé, Lim Pendé, Bamingui Bangoran, Vakaga et la sous-préfecture de Markounda, qui sont des territoires où la problématique de la sécurité se pose et où les zones de pâturage se réduisent du fait de la densification du peuplement, l'aménagement de parcs nationaux et l'extension des zones agricoles.

D'un point de vue méthodologique, la démarche développée s'appuie sur une collecte d'informations qui sont par la suite analysées qualitativement et quantitativement, permettant ainsi d'avoir toutes les cartes en main pour être à même de comprendre les causes profondes des conflits, éviter les biais de compréhension et appréhender les indicateurs de cohésion sociale à travers les perceptions et opinions désagrégés par sexe, âge, profession, groupe ethnique et religion. Des cartographies des aménagements agro-pastoraux sont également réalisées avec des personnes-ressources, citées par les enquêtés comme des personnes de confiance (cartographie des couloirs empruntés selon les profils d'éleveurs usagers, cartographie des marchés hebdomadaires, etc.). L'objectif de ces cartes est de parvenir à un état des lieux des infrastructures existantes, de caractériser leur état et d'identifier par la suite les priorités existantes en termes d'aménagements.

Cartographie des axes de transhumance dans l'Ouham-Pendé,
réalisée par Concordis



Concordis accompagne également des groupes de conseil (un par préfecture d'intervention), en les formant à la médiation, la facilitation et l'analyse des conflits. Ces groupes sont accompagnés dans leurs activités de résolution des conflits, à travers des dialogues communautaires. Ils comptent entre 35 et 70 membres selon les zones d'intervention et ont vocation à être inclusifs (ils intègrent des agriculteurs, des éleveurs, des femmes et des hommes, des jeunes comme des personnes âgées et des représentants des différentes ethnies). L'objectif de l'accompagnement mis en place par Concordis est de les équiper pour prévenir ou atténuer les épisodes de violence et favoriser l'émergence d'un espace de dialogue pour résoudre les conflits.

Un travail autour du plaidoyer et de la gouvernance est également mené en étroite collaboration avec les services de l'État (Agence centrafricaine de développement agricole, Agence nationale de développement de l'élevage) et la Fédération nationale des éleveurs centrafricains, qui sont souvent membres des groupes de conseil. Cette démarche permet de travailler de façon indirecte sur le renforcement de la gouvernance locale et la connexion des solutions locales, régionales et nationales.

À partir de cette méthodologie :

- Concordis a pu travailler avec plus de 20 000 bénéficiaires directs à travers l'organisation de 20 ateliers, rencontres de groupe de conseil et dialogues communautaires.
- Plus de 300 conflits ont été traités par les groupes de conseil, ce qui a permis d'améliorer la coexistence sociale et prévenir les conflits.
- Deux couloirs de transhumance au sein de l'Ouham-Pendé et un à Bamingui Bangoran ont été mutuellement acceptés par les communautés, facilitant la transhumance pacifique et les avantages économiques.

Des groupes de conseil accompagnés par Concordis dans la médiation, la facilitation et l'analyse du conflit



Guy-Florent Ankogui-M'Poko est géographe (Université de Bangui) et occupe aujourd'hui le poste de directeur scientifique du Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale (PRASAC).

Julie Betabelet est géographe, enseignante chercheuse à l'Université de Bangui. Elle travaille notamment sur les relations entre les ressources naturelles et conflits.

Fiacre Fourier Guiago est actuellement directeur régional du ministère de l'Élevage et de la Santé animale de la région 3, après avoir été pendant de nombreuses années directeur régional du ministère de l'Élevage de la région 2, alors basé à Berberati.

– Un groupe de transhumants transfrontaliers autour de Bocaranga a été désarmé par un membre d'un groupe de conseil et les 18 armes automatiques ont été transmises aux forces armées tchadiennes.

De nombreux défis persistent tels que l'insécurité rendant difficile l'accès à certains axes de transhumance, l'occupation de campements par des groupes armés qui s'imposent aux éleveurs, des pratiques de mauvaise gouvernance de certains acteurs, qui obligent à adapter la méthodologie qui se doit d'être flexible pour s'ajuster au contexte.

Table ronde « Acteurs et initiatives locales en faveur du développement économique et de la cohésion sociale »

À la suite de ces deux interventions portant sur des exemples concrets d'accompagnement à la (co)gestion des espaces agro-pastoraux et la promotion d'une transhumance apaisée, Julie Betabelet, Guy-Florent Ankogui-M'Poko et Fiacre Fourier Guiago ont été invités à apporter leurs regards sur les démarches présentées et partager leurs expériences concernant la gestion des espaces agro-pastoraux.

Julie Betabelet a insisté dans un premier temps sur les disparités territoriales des dynamiques de la transhumance observées en République centrafricaine entre les zones nord-ouest et sud-ouest. Au nord-ouest, la zone est très militarisée et marquée par la présence d'éleveurs armés, qui font l'objet de méfiance de la part des populations locales qui les considèrent comme belliqueux. On observe également une montée du néo-pastoralisme avec des propriétaires d'animaux du Tchad ou de Soudan qui envoient des bergers armés avec leurs bétails en Centrafrique. Au nord-ouest, les conflits ont principalement lieu autour des zones d'exploitation minière.

Dans le sud-ouest, ce sont surtout les éleveurs centrafricains qui reviennent. Mais leur retour se fait dans des espaces largement occupés par l'agriculture et les exploitations minières. Comment prendre en compte l'arrivée de ces populations qui n'ont pas retrouvé les emplacements qu'elles occupaient avant ? Le retour de ces éleveurs soulève la question du partage des territoires, la gestion des ressources en eau et tout l'enjeu est de parvenir à recréer un climat de confiance. Un autre élément observé dans le sud-ouest et différent du nord est le fait que la transhumance soit quelque peu acceptée. Les éleveurs transhumants sont en effet acceptés parce qu'ils permettent de renouveler les troupeaux. L'enjeu est alors de prendre en compte ces disparités dans les démarches d'accompagnement à la gestion des espaces agro-pastoraux.

Fiacre Fourier Guiaguo est revenu sur son expérience d'accompagnement à la création des Comités de gestion des espaces agro-pastoraux lorsqu'il était directeur régional en charge de l'élevage dans la préfecture de la Mambéré Kadéi. En 2016–2017, les premiers retours d'éleveurs et d'éleveuses ont été constatés, principalement au nord et à l'est de la Préfecture, à la frontière avec le Cameroun (Amada Gaza et Gamboula). Dans les années 2017–2018, ces groupes sont arrivés jusqu'aux alentours de Berberati, mais sans se stabiliser. Dans le cadre du projet de relance du dialogue local dans la Mambere Kadéi mené par l'Iram et avec l'appui de la direction régionale en charge de l'Agriculture et de la section civile de la Minusca, le constat a été fait que les éleveurs quittaient les espaces à la suite de dégâts champêtres et qu'ils étaient même parfois victimes d'agressions. Il a été décidé d'impliquer les éleveurs dans la gestion de l'espace, en mettant en place un comité de gestion de conflits, ce qui a permis aux différentes entités (jeunes, éleveurs, femmes, autorités locales) de se parler et d'éviter les conflits.

À partir de 2020, dans le cadre du projet I Yéké Oko, l'Iram a mené un travail sur la redynamisation de ces comités. Les membres, passés de 6 à 11, ont été outillés sur la question de la prévention et la gestion des conflits, ce qui a permis de diminuer leur survenue dans la sous-préfecture. Aujourd'hui, un travail est mené avec les communes sur les conventions locales. Mais les services techniques déconcentrés manquant de moyens pour accompagner cette démarche. Ce n'est que grâce aux projets, et en l'occurrence à l'appui de l'Iram ou de la Minusca, que les services techniques déconcentrés de l'élevage et de l'agriculture ont pu réaliser des suivis. Ce manque de moyen constitue un vrai défi à relever pour assurer la pérennité de ce type de démarche.

Guy-Florent Ankogui M'Poko a soulevé la question de l'évolution des approches en termes de gestion des espaces en République centrafricaine, en distinguant deux périodes. La première, allant de 1920 à 1966, se caractérise par une relative stabilité des espaces et un encouragement à l'arrivée des ménages pastoraux, à travers l'aménagement d'espaces au nord-ouest et la création de communes d'élevage. L'espace est alors partitionné pour sécuriser et donner un espace foncier à ces populations pastorales qui se déplacent.

Guy-Florent Ankogui-M'Poko est ensuite revenu sur les années 1970–1980 qui marquent une période trouble pour l'élevage. Le début des années 1970 est marqué par une réforme agraire en parallèle d'une chute des financements. Les éleveurs doivent alors se prendre en charge avec la création de l'Association nationale des éleveurs de Centrafrique (ANEC) puis la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC). Des zones d'activités agropastorales (Zagrop) et les dernières communes d'élevage sont créées, avec pour objectif de sédentariser l'élevage. Le secteur de l'élevage s'appauvrit. L'arrivée de l'insécurité (coupeurs de routes, mutineries) à la fin des années 1980 et dans les années 1990 aggrave considérablement la situation des ménages pastoraux. Suite aux mutineries de 1996–1997, l'insécurité s'accroît et les difficultés de l'État se combinent à l'emprise des groupes armés.

Selon le D^r Ankogui-M'Poko, ces changements ont modifié les systèmes d'entente entre populations. Auparavant il y avait des contrats sociaux qui gouvernaient l'aménagement de l'espace et ses usages. Les agriculteurs et agricultrices ainsi que les autorités s'engageaient à recevoir les éleveurs et éleveuses; c'était un moment de

fête, également propice économiquement aux ménages agricoles et pastoraux (renouvellement des bœufs de trait, augmentation de la demande en produits agricoles...). L'émergence d'actions locales avec l'appui de structures comme l'Iram permettent de reconstruire ces relations socio-économiques et de retrouver une certaine stabilité.

Enfin, le D^r Ankogui-M'Poko a insisté sur les difficultés liées à la gestion des mouvements transfrontaliers, en rappelant que la Centrafrique compte sur son territoire parmi les meilleurs pâturages de toute la région. L'accès à ces espaces constitue un enjeu économique majeur pour les ménages pastoraux : les animaux se reproduisent beaucoup plus vite quand ils sont alimentés sur de bons pâturages. Mais il est nécessaire de bien analyser l'ensemble des dynamiques liées à ces mouvements, afin de promouvoir des approches de gestion de l'espace adaptées et inclusives. Par exemple, les dignitaires qui envoient leur bétail de l'étranger et parfois arment leurs éleveurs, devraient être impliqués, de même que les populations agricoles qui ont-elles-mêmes encouragé le retour des éleveurs peuls en Centrafrique. Les expériences qui ont été présentées participent de cette bonne logique qu'il faut consolider.

Par la suite, **les échanges avec la salle** ont permis de mettre en évidence la nécessité de créer des synergies entre les acteurs autour des questions de transhumance et de gouvernance de l'espace agro-pastoral en République centrafricaine, de façon à retrouver une cohésion sociale dans un contexte où les autorités ont perdu du pouvoir et les groupes armés ont pris le relais.

Les personnes présentes ont par ailleurs soulevé la nécessité de prendre en compte les pratiques endogènes de dialogues inter-communautaires dans le cadre des interventions mises en place autour de la gouvernance des espaces agro-pastoraux.

Enfin, un point d'attention a été soulevé concernant les stigmatisations dont font toujours l'objet les ménages transhumants du fait d'une méconnaissance de ces systèmes d'élevage et d'une circulation de fausses informations, notamment à travers les réseaux sociaux, qui constituent une menace pour la cohésion sociale.



Ancienne aire d'abattage à
Gamboula

3. Nourrir des réflexions stratégiques à l'échelle nationale sur la base des dynamiques locales

Cette dernière partie de la journée d'études visait à réfléchir à la manière dont les initiatives menées à l'échelle locale, et présentées dans les sessions précédentes, pouvaient nourrir le processus de consolidation de la paix et en particulier les réformes en cours au niveau national dans les domaines de la décentralisation et du développement agro-pastoral.

Cette session a débuté avec des présentations des représentants de deux ministères (le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement local) puis de la stratégie d'un bailleur de fond (l'Union européenne). Ces intervenants et intervenante ont fait un état de lieux de leurs stratégies respectives dans les secteurs qui les concernent et ont permis d'apporter un éclairage spécifique sur l'enjeu de la réappropriation des politiques de développement par les acteurs centrafricains au niveau central, en mettant notamment en discussion certaines réformes en cours, et leurs articulations avec les stratégies des bailleurs.

Suite à ces présentations, une table ronde a réuni des personnes représentant la société civile centrafricaine et un acteur universitaire. Il s'agissait ainsi de mettre en débat les positionnements des acteurs de la société civile et de la recherche dans la mise en œuvre de ces réformes nationales et de réfléchir autour de la cohérence entre les dynamiques locales et ces réflexions stratégiques à l'échelle nationale.



Nouvelle aire d'abattage de la commune de Gamboula, préfecture de la Mambéré Kadéï, financée par le projet I Yéké Oko (novembre 2022)

David Sogbo Angbo est depuis 2020 chargé de mission au ministère de l'Aménagement du territoire, de la Décentralisation et du Développement local.

Halima Bello, porteuse d'un projet de transformation laitière dans le cadre du projet I Yélé Oko, sur son campement (novembre 2022)

A. La politique de décentralisation en République centrafricaine

David Sogbo Angbo a présenté les évolutions récentes concernant la politique de décentralisation en République centrafricaine. Adoptée en 2020, une nouvelle loi sur la décentralisation marque un changement important. Jusqu'à présent, les collectivités étaient régies par des ordonnances datant de 1988 et il existait quatre niveaux de collectivités. La loi de 2020 simplifie l'architecture en ne prévoyant plus que deux niveaux : les communes et les régions.

Dans le cadre de ce processus, le ministère de l'Administration territoriale insiste par ailleurs sur les enjeux de gouvernance locale et de concertation entre les autorités locales et les populations à travers la mise en place de comités de développement à l'échelle des villages et des communes. Ces comités doivent identifier leurs besoins, les transformer en projets et les faire remonter au conseil communal qui a pour rôle d'intégrer ces projets dans un plan de développement local qui doit ainsi être élaboré dans un cadre participatif. L'enjeu pour le ministère est de sortir des logiques communautaires pour aller vers des appuis au niveau des collectivités.

En termes de nouveauté importante, la loi prévoit par ailleurs la mise en place de régions, non seulement comme circonscriptions administratives, mais également comme collectivités territoriales avec des conseillers, des agents et des compétences spécifiques.



Les personnes élues ont désormais des mandats de sept ans (au lieu de cinq avant la loi de 2020), et le contrôle de l'État est allégé pour certains actes. Le contrôle reste un contrôle a priori pour certains actes (budget, emprunts importants), mais se fait a posteriori pour la plupart des autres actes.

M. Sogbo Angbo a ensuite détaillé les compétences confiées aux collectivités, notamment en matière de développement économique. En effet, alors que les ordonnances de 1988 étaient très imprécises sur les compétences transférées, la loi de 2020 les a largement précisées. Les collectivités disposent ainsi de compétences propres et de compétences qui peuvent être transférées ou partagées avec l'État.

Dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, les compétences sont surtout confiées à l'échelon régional, qui a aussi pour mission de structurer les services déconcentrés de l'État (interlocuteurs essentiels pour les collectivités sur ces enjeux techniques). Ceci étant, les communes disposent de compétences larges sur le développement socio-économique et culturel de leur territoire, ainsi que sur la fourniture de services de proximité. Dans ce cadre, les communes ont mandat pour travailler sur les « connecteurs de cohésion sociale » que sont par exemple les marchés.

M. Sogbo Angbo a toutefois souligné les difficultés liées aux transferts des compétences et des ressources par les ministères sectoriels. Il a ainsi insisté sur la nécessité de procéder de manière progressive. Il a rappelé par ailleurs qu'en vertu de la clause générale de compétences, pour toutes les questions d'intérêt local, les communes peuvent intervenir, et donc y compris sur les questions d'agriculture et d'élevage.

Il a terminé son exposé en soulignant les enjeux liés à la mise en œuvre de cette nouvelle loi, complétée récemment par une politique nationale de la décentralisation et du développement territorial, élaborée en 2022 :

- Rapprocher l'administration des personnes administrées grâce à l'augmentation du nombre de communes, la création des arrondissements, l'augmentation du nombre de sous-préfectures et de préfectures ;
- Promouvoir la culture démocratique et civique ;
- Améliorer l'accès et la qualité des services publics ;
- Mais surtout « *faire en sorte que les vrais problèmes soient posés et que les vraies solutions soient trouvées* » (citation de Saint Éloi Bidoung, militant camerounais).

B. Les principales réformes dans le secteur agricole en RCA depuis 2016

M. Paul Doko a commencé son intervention en rappelant que le secteur agricole en RCA sort d'une crise lourde et qu'il continue d'être affecté par l'insécurité. Les voies de communications sont très dégradées ce qui limite fortement les échanges nationaux et l'accès aux marchés. Le pays reste dépendant de l'aide étrangère et des importations de vivres. En plus de ces éléments, la gouvernance des institutions du secteur reste très faible.

M. Doko a ensuite rappelé que des réformes sont engagées, y compris sous la pression des bailleurs, mais qu'elles se mettent difficilement en œuvre. En 2016 notamment, une feuille de route de la relance agricole a été élaborée, avec des axes très ambitieux, lesquels ont été déclinés en projets par les bailleurs :

- « *Résilience, relance durable des activités agropastorales et développement écono-*

Paul Doko est actuellement chargé de mission au sein du ministère de l'Agriculture et du Développement rural en République centrafricaine. Il a auparavant été ministre de l'Environnement et de l'Écologie de la transition.

mique », un axe qui porte sur le développement des filières de production (vivrières comme de rente) ;

- « *Agriculture, facteur de réconciliation nationale* », une dimension nouvelle suite au conflit (actions de développement local, de réintégration des ex-combattants, de concertation entre communautés) ;
- « *Insertion professionnelle et entrepreneuriat des jeunes pour la modernisation de l'agriculture* », une dimension liée à l'émergence de la problématique de l'emploi des jeunes ruraux avec notamment la volonté de développer la forme coopérative ;
- « *Gouvernance agricole et compétitivité de l'agriculture au niveau régional, continental et international* », comprenant des éléments (anciens et nouveaux) sur la réforme des institutions publiques du secteur agro-pastoral, avec la volonté de recentrer le rôle de l'État sur ses fonctions de maître d'ouvrage et la promotion du « secteur privé ».

Cette feuille de route a été déclinée à l'échelle régionale dans le cadre des Programmes régionaux de développement agricole. La feuille de route et ses déclinaisons régionales constituent les documents de référence pour les programmes des bailleurs et des ONG.

Aujourd'hui, il y a un enjeu à refondre cette politique. Un document a déjà été élaboré en 2019 mais n'a jamais pu être validé. Depuis 2012, l'État tente également de réformer la loi foncière de 1963.

Un travail a été mené en vue de redynamiser les organes sous tutelle, notamment pour qu'ils puissent bénéficier des financements des bailleurs. Il en a résulté différentes lois en 2022 portant sur l'organisation et les statuts des différentes institutions : Agence centrafricaine de développement agricole, Institut centrafricain de la recherche agronomique, Chambre d'agriculture...

Parmi les grandes priorités actuelles du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, on peut noter notamment :

- Réviser le document de politique agricole nationale ;
- Développer une stratégie de moto-mécanisation ;
- Faire aboutir la réforme foncière en cours pour garantir la sécurité des investissements et adopter une politique foncière (projet de loi portant code foncier agro-pastoral) ;
- Réviser la stratégie nationale du développement de la riziculture ;
- Élaborer une stratégie nationale des achats locaux et de constitution de réserves alimentaires.

M. Doko a terminé sa présentation en insistant sur les difficultés liées au manque d'expertise existant au sein des deux ministères (Agriculture et Élevage), du fait notamment de la crise de l'éducation mais aussi de l'inadéquation entre les dispositifs de formation (trop théoriques) et les besoins réels des ministères.

C. L'Union européenne et la transition verte

Madame Del Giudice a présenté les différents projets financés par l'Union européenne, portant actuellement sur ces thématiques de développement rural en RCA :

- Le projet DEVRUR II vise à accompagner la mise en place d'agropoles, il est mis en œuvre par l'agence belge de développement, Enabel (financement du Fonds

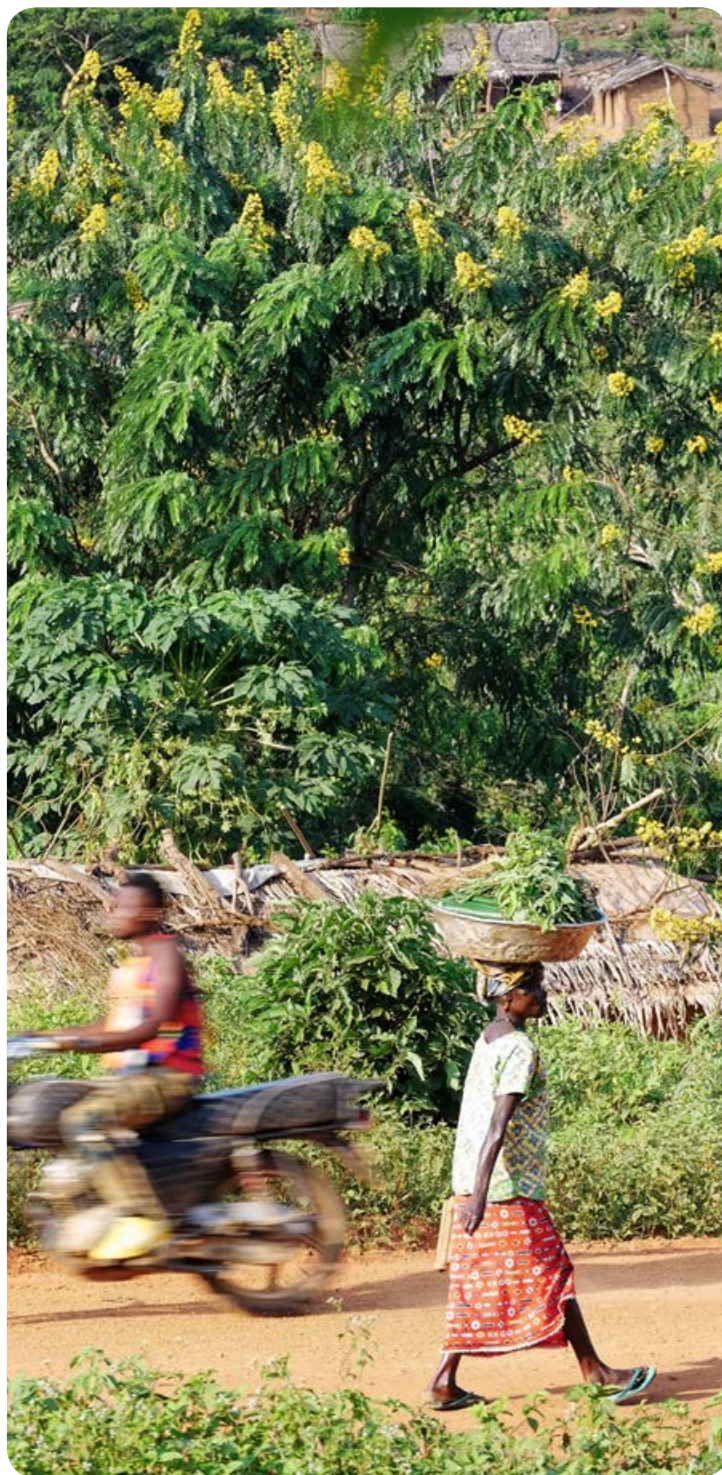
Roberta Del Giudice
est *Team Leader* sur les
sujets Infrastructures et
Développement durable
au sein de la délégation
de l'Union européenne en
République centrafricaine.

- Bèkou en gestion déléguée à Enabel);
- Le projet PAPEUR Rural (Programme d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural) vise à accompagner les chaînes de valeur maïs, aviculture et huile de palme;
 - Le projet de Relèvement de la zone sud-est (RELSUDE) est un projet de développement local de la zone;
 - Le projet ECOFAC – conservation avec Afrikan Parks au parc Chinko, avec Wildlife Conservation Society dans le Nord-Est et WWF dans la Dzangha-Sangha — partenaires avec lesquels a été signé un partenariat public-privé entre l'État centrafricain et ces organisations pour déléguer la gestion de ces espaces naturels (donc financement en direct de l'Union européenne).

Madame Del Giudice a souligné que ces projets rencontrent des difficultés importantes de mise en œuvre, notamment concernant l'accompagnement des chaînes de valeur et la mise en place des agropoles du fait de l'absence de services (financiers en particulier) sur les territoires, avec également des questionnements sur la limite de la microfinance (dont les taux d'intérêts sont élevés) pour répondre aux besoins de financement de l'agriculture.

En ce qui concerne la programmation en cours (pour la période 2021–2027), celle-ci est désormais liée au budget annuel de l'Union européenne (Parlement européen) et non plus au Fonds européen de développement (qui était une contribution volontaire des États-membres, avec des cycles de programmation beaucoup plus longs). Cette programmation subit donc des variations (à la baisse) du fait notamment de la guerre en Ukraine. Les axes prioritaires pour les futures interventions de l'Union européenne sont les suivants :

- Gouvernance, dont la gouvernance locale;
- Développement humain, santé, éducation;
- Transition verte et développement durable, avec plusieurs sous-axes : l'économie verte, la gestion durable des forêts, eau et mines, la restauration de la biodiversité et des paysages.



Route principale,
commune de Ouakanga,
préfecture de la Mambéré
Kadéï (novembre 2022)

Kessy Ekomo Soignet, dirige le cabinet *Peace and Development Watch Centrafrique*, après avoir été la fondatrice et directrice d'URU, une ONG soutenant la jeunesse centrafricaine pour la consolidation de la paix.

Emmanuel Mbetid-Bessane est directeur du Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire (LERSA) et enseignant-chercheur en sciences économiques à l'Université de Bangui.

Alain-Serge Magbe, détenteur d'une maîtrise en géographie rurale de l'Université de Bangui, est le Secrétaire exécutif de l'ONG centrafricaine Échelle – Appui au développement.

D. Table-ronde : « Acteurs de la sortie de crise »

Suite à ces présentations, trois personnes issues de la société civile et du monde universitaire centrafricain, ont apporté leur regard et leurs expériences sur la place des acteurs de la société civile et de la recherche dans ces démarches.

Kessy Ekomo Soignet a insisté tout d'abord sur le fait qu'une large partie de la société civile centrafricaine n'est pas informée de tout ce qui a été discuté pendant cette journée d'études. Ces thématiques abordées ne sont pas connues de ces acteurs. L'un des points faibles importants de la société civile centrafricaine est qu'elle se mobilise aujourd'hui dans le cadre d'approches projets, de façon très ponctuelle, mais insuffisamment à travers des approches citoyennes. La notion de redevabilité reste mal connue et/ou mal interprétée par ces acteurs. La question de l'espace civique se pose ainsi de manière particulièrement forte. Il est aujourd'hui essentiel de recréer le lien entre les populations et l'État et c'est là que la société civile a un rôle essentiel à jouer, en particulier à travers cinq grands enjeux :

- Information : c'est rare pour la société civile de se retrouver dans une salle avec les autorités et de parler des enjeux plutôt que de « stratégies » ; il est important de créer des espaces d'échanges entre l'État et la société civile.
- Pédagogie : il est important de rendre intelligible ces réformes et ces enjeux. Il faut pouvoir « mâcher » la connaissance et sensibiliser. C'est là un travail important pour la société civile.
- Utiliser les espaces : il faut valoriser les espaces d'échanges. Par exemple, les maisons de jeunes ne sont pas utilisées. Il doit y avoir une co-création où les populations peuvent donner leur avis. Il y a eu des efforts faits dans le cadre du dialogue pour la paix, ces endroits doivent être valorisés.
- S'organiser : au-delà de s'informer, il faut travailler ensemble en vue d'adopter une vision commune ; on a du mal à se dire que la société civile peut collaborer avec l'État. Il faut trouver des espaces où l'on collabore concrètement.
- Influence : les populations ont du mal à comprendre encore le rôle des députés. Ils doivent pouvoir comprendre et utiliser à bon escient leurs représentants.

Le professeur **Emmanuel Mbetid** a ensuite insisté sur le rôle de la recherche, en rappelant le rôle essentiel qu'elle joue dans les processus de développement. Il a regretté que celle-ci ne se voie pas accorder une place à la hauteur de son importance, faute de moyens financiers en particulier. Pourtant, la recherche constitue un outil d'aide à la décision essentiel pour éclairer les dirigeants, les réformes et permettre de choisir les bonnes options.

Le professeur Mbetid a ensuite rappelé qu'il existe une institution dédiée à la recherche agricole en RCA, l'Institut centrafricain sur la recherche agricole (ICRA), sous tutelle du ministère de l'Agriculture. Confrontée à ce grand problème de moyens (manque de financements, manque de ressources humaines et manque d'infrastructures), cette institution devient alors une coquille vide.

Afin de renforcer la place de la recherche dans les processus de développement, il est essentiel de réfléchir à sa place dans les projets de développement. Il convient également de faire participer davantage de chercheurs et chercheuses dans les processus d'élaboration des politiques (et pas seulement au moment de leur validation) et que la recherche soit vue réellement comme un partenaire des ministères.

Enfin, **Alain-Serge Magbe**, secrétaire exécutif de l'ONG Échelle – Appui au développement, a conclu cette table-ronde en insistant sur l'importance des ONG nationales pour permettre l'articulation entre les dynamiques locales et les processus politiques au niveau national. Depuis quelques temps, les ONG nationales sont davantage consultées par le gouvernement, qui recueille leur avis (par exemple sur l'arrêté pour l'élaboration des Plans de développement local).

Par ailleurs, et en lien avec l'intervention de Paul Doko portant sur le manque d'expertise des étudiants étudiantes sur les sujets agro-pastoraux, il a indiqué que les ONG nationales contribuent à la formation des jeunes en les prenant en stage ou même en les recrutant. Mais finalement ces jeunes sont ensuite débauchés par des ONG internationales ou des organisations des Nations unies. Il serait important que ces jeunes aient des opportunités au sein des ministères afin de finaliser leur formation et les intégrer dans le système national public.

Concernant le dialogue entre les ONG nationales et les bailleurs, il a regretté que la plupart des ONG nationales n'aient pas les compétences ou les moyens pour nouer des partenariats directs avec les bailleurs. Il a regretté aussi que la crise a favorisé l'émergence de nombreuses ONG qui cherchent simplement à capter les fonds des bailleurs.

Pour finir, il a insisté sur quatre grands chantiers importants à mener :

- Avec le ministère de l'Élevage un travail important à mener en vue d'un renforcement de la cohérence des interventions dans le domaine de la transhumance ;
- Le renforcement du dialogue entre l'État, la recherche et la société civile pour contribuer à améliorer les politiques publiques ;
- Le renforcement du partage de connaissances et d'expertise entre experts et société civile ;
- La poursuite des discussions en vue de la finalisation de la politique foncière agro-pastorale, sous le pilotage du ministère de l'Urbanisme.

Troupeau de zébus
bokolodjis (janvier 2023)



Contribution suite à la journée, par le Dr Guy-Florent Ankogui-M'Poko

Suite à la journée d'études, Guy-Florent Ankogui-M'Poko, grand témoin de la journée, a partagé ses réflexions dans une note rétrospective que nous reproduisons ci-dessous :

Le thème de cette journée d'études est pertinent et complexe, dans la mesure où il s'agit d'une question permanente qui se pose à la RCA depuis un peu plus d'une trentaine d'années. Il renvoie à deux dimensions importantes pour mon pays, le développement économique et la cohésion sociale.

Des interventions que nous avons suivies au cours des présentations, des tables rondes et des échanges avec la salle, il ressort ce qui suit :

1. Du développement économique de la République centrafricaine

Tous les indicateurs montrent combien le pays est en difficulté, en panne de développement : la RCA depuis une dizaine d'années, par son IDH, est toujours parmi les cinq derniers pays du monde. Les récentes données de l'OCHA font état de plus de 3 millions de personnes en situation de précarité en 2023.

La présentation introductive sur les trajectoires des dynamiques de développement rural en RCA témoigne de la dégradation des conditions de vie des populations ru-



De gauche à droite :
Guy-Florent Akogui-
M'Poko, Julie Bétabelet et
Fiacre Fourier-Guiago lors
de la table-ronde sur les
acteurs et initiatives en
faveur du développement
économique et de la
cohésion sociale
(février 2023)

rales, conséquence d'une succession de crises institutionnelles et politico-militaires qui touchent toutes les populations (agriculteurs et éleveurs) sans distinction. Toutefois, les éleveurs, du fait de la stigmatisation dont ils ont été et continuent d'être victimes, sont les plus impactés. Dans l'ensemble, comme l'ont démontré les chercheurs de l'Observatoire des résiliences de l'Université de Bangui, tous les ménages sont fragiles du fait par exemple dans la Mambéré-Kadéï, de l'abandon de la culture du tabac qui garantissait un revenu annuel assez conséquent à plus de la moitié de la population mais aussi des dernières crises qui ont désorganisé la production vivrière et l'élevage bovin. Aujourd'hui, il n'existe pas de frontière entre les trois profils des ménages présentés, notamment entre les résilients, ceux en situation de résistance et ceux en détresse, la situation des ménages pouvant passer d'un profil à l'autre, suivant le contexte. Fragilité donc des ménages qui demande à adapter les interventions à chaque type de profil pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre des actions visant à sortir ces populations du cercle vicieux de la pauvreté.

2. De l'aménagement et de la gestion de l'espace agropastoral

Les dernières crises qu'a connues la RCA ont provoqué la fragmentation de l'espace national et modifié profondément la géographie de l'élevage.

Les présentations sur les initiatives menées dans la Mambéré-Kadéï et dans l'Ouham révèlent que l'ordre social ancien, qui permettait le contrôle de l'espace local, s'est bien souvent délité. L'apparition de nouvelles autorités nationales, les changements dans la société liés aux instabilités ont abouti à la remise en cause des modes de régulation coutumiers sans qu'un nouvel ordre légitime ait été mis en place et soit opérant. Cette évolution aboutit à une diminution ou une perte de contrôle sur les espaces cultivés et naturels. De nouvelles formes d'organisation locale comme celles observées dans la Mambéré-Kadéï suite au retour des éleveurs réfugiés au Cameroun et dans l'Ouham peuvent favoriser une meilleure prise en compte de populations variées : autochtones, allochtones, éleveurs, etc. Elles sont cependant encore limitées.

C'est le cas des plates-formes de gestion concertée de l'espace. Celles-ci doivent permettre de résoudre des conflits au niveau local et favoriser les prises de décision collectives. Un appui dans la durée devra leur être apporté pour leur permettre de se consolider.

En dépit de sa faiblesse parfois, l'État est un acteur incontournable. Son intervention apparaît d'autant plus indispensable ici que nous nous trouvons dans un pays qui dispose d'énormes ressources pastorales où il s'agit d'organiser des transhumances qui peuvent être transnationales et de contrôler des trafics de tous ordres.

L'intervention de l'administration étatique en tant que puissance publique est importante aussi par le biais de la législation, même si les initiatives venues d'en haut sont parfois mal appliquées et peu adaptées aux réalités locales, comme c'est le cas souvent pour les lois concernant les déplacements des troupeaux.

Le recul de l'État à cause de ses faibles moyens a laissé la place à de nouveaux acteurs : associations caritatives, de toutes origines, organisations internationales... Ceux-ci jouent un grand rôle dans la gestion des espaces locaux : que ce soit pour organiser les producteurs, aider à l'exploitation rationnelle des ressources, former les populations. Cette intervention, parfois efficace, pose cependant des problèmes : les

ONG sont nombreuses et souvent concurrentes. Elles multiplient les projets locaux. Elles favorisent ainsi un éclatement du territoire en petites entités, souvent de niveau villageois, au détriment d'une gestion intégrée à une échelle plus vaste.

3. Du rétablissement des liens sociaux, entre les communautés comme au sein des communautés

Comme mentionné dans la note de cadrage ([à retrouver sur le site web consacré au développement local en RCA](#)), il s'agit effectivement d'un impératif pour installer la paix et le développement dans la durée et le questionnement à ce propos me semble très pertinent pour aider à dégager des pistes de solutions.

Pour permettre de mieux comprendre la situation, il me semble important de rappeler qu'en dépit des petites querelles entre éleveurs et agriculteurs, jusqu'en 1996, il régnait une certaine cohésion entre ces deux groupes de populations. Comme l'ont montré Boutrais (1985), Le Masson (1990) et Ankogui-M'Poko (2022), cette cohésion sociale était assurée par la complémentarité entre les populations, matérialisée par : des liens économiques très forts, notamment des échanges des produits vivriers, l'entraide (appui des agriculteurs à la construction des cases et à l'ouverture des champs des éleveurs, participation des femmes des éleveurs aux semis et aux récoltes des champs des agricultrices) ; le transfert mutuel de connaissances et de savoir-faire

Construction de hangars de marché à Gbangobo Ouakanga, dans le cadre du projet I Yéké Oko (novembre 2022)



(appui des éleveurs à la constitution et à l'entretien du cheptel bovin des agriculteurs); la concertation intercommunautaire pour l'organisation des transhumances apaisées. Une « symbiose » naturelle qui s'est installée non pas du fait d'une intervention extérieure quelconque ou d'un projet de développement, mais le fait d'hommes et de femmes de cultures différentes dont les intérêts, modifiés par les bouleversements économiques, sont devenus convergents.

Les mutineries de 1996–1997 à l'origine de l'accélération de la dégradation de la situation économique, sécuritaire et la déliquescence de l'État, qui va s'effondrer avec les crises de 2013–2014, vont rompre toute cette dynamique et créer une grande fracture entre les populations.

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de recréer cette symbiose, gage d'une cohabitation apaisée entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs; ce que de nombreuses organisations partenaires de l'État s'attèlent à faire depuis 2015, à travers des projets d'urgence et de renforcement de la cohésion sociale, pour appuyer le pays et notamment les populations à se relever des crises. Toutefois, force est de constater qu'en dépit de la multiplication des institutions ad hoc dédiées au rapprochement entre les communautés et des progrès réalisés, la situation reste fragile dans de nombreuses localités du pays à cause de l'absence d'une véritable dynamique endogène portée par les acteurs locaux permettant d'empêcher certains jeunes de s'engager dans des actions qui alimentent les tensions intercommunautaires.

C'est ici que se trouve l'originalité de l'action de l'Iram qui combine le développement économique local et le rétablissement des liens sociaux dans les zones rurales en période de turbulence. L'approche de l'Iram initie une nouvelle façon d'aborder la cohésion sociale, celle qui consiste à dire qu'il ne peut y avoir une cohésion durable entre les communautés, que si elle repose sur un soubassement économique solide. Cette approche nous ramène à ce que nous avons évoqué plus haut, à savoir les liens de complémentarité économique entre éleveurs et agriculteurs, qui leur ont permis de vivre en « symbiose » jusqu'au début des années 2000.

4. Des innovations techniques et sociales porteuses de développement économique et de cohésion sociale

C'est ici que la recherche action, à l'exemple des interventions de l'Iram dans la Mambéré-Kadéï et de Concordis dans le Nord-Ouest, trouve son intérêt. Le changement du contexte national et local exige la collecte d'informations fiables pour une meilleure connaissance sur les territoires, les enjeux et les dynamiques locales avant toute intervention. Cela nécessite le renforcement des dispositifs de documentation des bonnes pratiques et la mise en place d'un dispositif de partage d'informations. Le tout dans une démarche inclusive, permettant de prendre en compte les aspirations de différentes parties prenantes.

5. De la mobilisation des ressources locales existantes pour favoriser des dynamiques de développement pérennes

Il est clair qu'identifier les innovations techniques et sociales porteuses ne sert à rien si l'on ne peut pas disposer des ressources pour la pérennisation des dynamiques

de développement. Or, des opportunités existent, à l'exemple des taxes sur les exploitations minières et forestières, l'abattage de bœufs, le pacage des animaux, les marchés, etc. Le problème qui se pose est celui de la gestion de ces ressources. Améliorer la gestion des ressources mobilisées, les affecter aux investissements sociaux rentables pour les populations et sanctionner sévèrement les cas de dérives, permettraient de gagner la confiance des populations et favoriseraient la mobilisation de tous autour des projets communs et par conséquent une dynamique de développement pérenne.

La solution à la « mal gouvernance » passe par une meilleure formation des responsables et des membres des délégations spéciales pour leur donner les compétences requises, afin de leur permettre de remplir leurs missions. De même, il conviendrait de renforcer les capacités des autorités centrafricaines en général et particulièrement des collectivités locales en matière de techniques de mobilisation des ressources et de préservation des acquis. A ce propos, l'intervention de la représentante de l'Union européenne à la journée d'études, qui a insisté sur la nécessité pour les autorités centrafricaines de renforcer leurs capacités de mobilisation des fonds pour la valorisation de son riche potentiel en ressources naturelles, me semble très pertinente.

6. De la viabilité des initiatives dans un contexte particulièrement instable

Sur ce point, il convient de revoir et d'améliorer la gouvernance du pays à tous les niveaux. A titre d'exemple, trop d'erreurs ont été commises dans les approches de gouvernance du secteur pastoral et de ses relations avec la production végétale, notamment la perpétuation des règles héritées de la colonisation (ségrégation spatiale et volonté de sédentarisation des éleveurs), la séparation des centres de formation des techniciens d'agriculture et de l'élevage, le statut particulier des communes d'élevage, le déséquilibre d'appui aux agriculteurs et aux éleveurs en faveur de ces derniers, etc.

L'incapacité des politiques à réinventer le secteur de l'élevage et à renforcer sa connexion avec la production végétale est à l'origine de la paupérisation des agriculteurs et des éleveurs avec ses conséquences sur la sécurité alimentaire. Il est maintenant question de réinventer une nouvelle politique agropastorale pour améliorer la contribution de ce secteur au développement économique et par conséquent la prospérité et la cohésion sociale entre ces deux communautés.

Certes des efforts sont en train d'être déployés dans ce sens comme l'ont montré les présentations du représentant du ministère de l'Agriculture et celui de l'Administration du territoire. Mais il en faut encore davantage pour permettre à ce secteur qui mobilise plus de 70 % de la population active centrafricaine de jouer pleinement son rôle de premier secteur économique du pays. À ce propos, les efforts devraient se situer tant au niveau du renforcement de la gouvernance locale, que de la synergie entre les autorités locales et l'administration.

Au sujet du renforcement de la gouvernance locale, faute d'élections locales, les dernières ayant eu lieu en 1988, toutes les communes centrafricaines sont dirigées par des délégations spéciales nommées par le ministère de l'Administration du territoire. De ce fait, les présidentes et présidents de ces délégations spéciales n'ont pas toujours de légitimité sur plan local et leur nomination n'est pas fondée sur des critères objectifs tels que leur expérience ou leurs compétences en matière de gestion d'une collectivité. Les élections municipales à venir devraient être l'occasion de



mettre un accent particulier sur la formation des futurs conseillers municipaux. Ces structures mises en place de façon démocratique devront renforcer la concertation avec les organisations de la société civile pour une meilleure prise en compte des aspirations de la population.

Encore, faudra-t-il que les relations entre ces autorités locales et les administrations étatiques leur permettent de répondre aux besoins de leurs populations.

Une collaboration saine entre autorités locales et responsables des administrations étatiques, basée sur le respect des prérogatives de chacune favoriserait un meilleur suivi des initiatives en cours et permettrait de pérenniser les acquis.

7. Une société civile affaiblie mais au rôle essentiel

La société civile constitue un des secteurs qui joue un rôle important dans la consolidation de la paix en Centrafrique. Ces associations locales et nationales, très nombreuses en RCA depuis les crises de 2013–2014, couvrent de larges domaines. Dans un contexte où le gouvernement peine à répondre aux besoins de ses citoyennes et citoyens dans de nombreux domaines, elles sont des moteurs de développement, car elles mobilisent les populations sur les questions qui affectent leurs vies et ont un accès privilégié aux populations vulnérables pour fournir l'aide humanitaire. Il semble donc important d'inclure la société civile dans le processus transitionnel pour participer davantage aux décisions ; c'est-à-dire faire d'elle un organe durable de coopération plus innovante, participative et efficace.

Difficile cependant aujourd'hui pour ces organisations de jouer pleinement leur rôle, compte tenu de la faiblesse des ressources humaines et financières, et des difficultés organisationnelles auxquelles elles sont confrontées. Face à cette situation, il serait nécessaire de renforcer leurs capacités, notamment financières, matérielles, en gestion de projet et structuration associative, en gouvernance et management des ressources humaines, et en compétences pour leur permettre de mieux identifier

Visite d'une exploitation maraîchère à proximité de Gamboula, lors de la missoin de capitalisation du projet I Yéké Oko (février 2023)

et développer leurs activités, afin de mieux répondre aux besoins de la population. Autrement dit, de les aider à se professionnaliser, afin de faciliter l'émergence d'une société civile active, porteuse de changements positifs, et de renforcer l'impact de leurs actions.

8. Du maintien du lien avec les institutions légales officielles même très affaiblies

Plusieurs défis sont à relever dans les projets de développement actuels : les services sont concurrents par manque de coordination et les projets restent très courts car portés par des ONG internationales, sans ancrage sur le terrain. Cette situation due à l'absence de synergie entre les organisations qui viennent en appui au gouvernement centrafricain est souvent à l'origine des investissements et des actions peu viables. C'est le cas des multiples comités dédiés à la cohésion sociale mis en place depuis la fin des crises de 2013–2014 dont la durée de vie n'excède pas celle des projets qui les ont initiés. La faiblesse des services de l'État souvent peu ou pas impliqués dans le suivi des actions mises en œuvre sur le terrain, ne permet pas d'avoir la synergie nécessaire entre les institutions et l'efficacité attendue de ces diverses actions qui mobilisent des fonds énormes. L'écart entre le ressenti des populations et ce qui est mis en place est grand.

S'appuyer sur la société civile et éviter les constructions *ex nihilo* sont les conditions d'une action pérenne. La synergie des actions doit systématiquement être recherchée pour éviter des duplications parfois source de fragmentation des communautés.

Par ailleurs, l'implication dès la conception jusqu'à la fin de la mise en œuvre des services de l'État appelés à assurer la continuité des actions pour le bien-être des populations, leur permettrait non seulement de mieux s'approprier leur rôle, mais aussi de prendre le relais le moment venu pour leur pérennisation.



Ibrahim Tidjani, expert développement économique et Marc Dufumier lors de la mission de capitalisation du projet I Yélé Oko, dans la préfecture de la Mambéré Kadéï (février 2023)

Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, comme l'ont montré les présentations relatives aux réformes en cours en matière de décentralisation et de développement agricole, ces institutions légales très affaiblies suite aux différentes crises qu'a connues la RCA, peinent à remplir leurs missions à causes des diverses contraintes auxquelles elles sont confrontées. De ce fait elles ont besoin d'être accompagnées, de renforcer leurs capacités, tant en infrastructures, équipements et en ressources humaines, qu'en expertise pour leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre les différentes réformes envisagées.

9. Des dynamiques économiques facteurs de liens et de dialogue entre les communautés et entre les populations et leurs autorités

Comme je l'ai souligné au début de mon propos, les liens économiques ont été par le passé à la base du renforcement des liens entre éleveurs et agriculteurs. La fréquentation des marchés locaux ou hebdomadaires pour vendre ou s'approvisionner en produits divers ont permis aux différentes communautés de se côtoyer créant ainsi des liens qui se sont renforcés au fil du temps.

Suite aux crises de 2013–2014 qui ont poussé une bonne partie de la population d'éleveurs à se réfugier dans les pays voisins et en dépit des exactions, il n'y a pas eu de rupture économique entre les deux communautés, celles-ci trouvant toujours les moyens de se rapprocher soit pour vendre ou acheter quelques têtes de bœufs, soit pour ravitailler les populations en manque de viande, soit pour avoir de l'argent pour répondre aux besoins de la famille en exil. Tout cela démontre à suffisance que les dynamiques économiques sont bien des facteurs de liens et de dialogue entre les communautés.

Le problème qui se pose est celui de la connexion avec les autorités, parfois perçues comme à l'origine des incompréhensions entre les communautés du fait des interventions maladroites de certains d'entre elles, voire comme des responsables de l'exacerbation des tensions intercommunautaires (impartialité dans les règlements de litiges, corruption ou tentatives d'extorsion de fonds, etc.). Il convient donc d'établir des relations de confiance non seulement entre les communautés mais aussi entre les autorités et les populations en rapprochant l'administration de celles-ci. Cela passe d'abord par une bonne connaissance du monde rural et du fonctionnement des communautés.

Ensuite, il faudra l'implication des autorités à tous les niveaux des initiatives mises en œuvre sur le terrain, afin qu'elles puissent se les approprier et favoriser les contacts avec les bénéficiaires. Sur ce point, l'approche inclusive mise en œuvre par l'Iram dans le cadre du projet I Yéké Oko dans la Mambéré-Kadéï est un bon exemple à suivre, dans la mesure elle a favorisé la mobilisation de toutes les entités du territoire pour la réalisation des activités. Ce faisant, elle facilite la transition entre le personnel d'encadrement du projet et les autorités administratives et locales, appelées à prendre le relais.

Encore faudra-t-il que chaque autorité puisse intervenir dans le respect du cadre fixé par la loi. En effet, nombre des plaintes des autorités locales en Centrafrique concernent l'empiètement des autorités administratives sur leurs prérogatives. Les réformes en cours dans le cadre de la décentralisation, si elles sont bien menées,

permettraient de renforcer l'emprise des autorités locales.

Enfin, au niveau des ministères de l'Agriculture et de l'Élevage, des dispositions devront être prises pour porter assistances aux jeunes porteurs des initiatives identifiées et appuyés par le projet. Un appui sans lequel, les investissements consentis dans le cadre du projet risqueraient d'être perdus et la durabilité de nombre d'entre eux compromise.

Pour terminer cette conclusion

En conclusion, cinq observations peuvent être faites sur le thème, qui sont aussi des interrogations.

Notre propos a d'abord été focalisé sur le **développement économique local**. En effet, si le développement économique est un grand défi pour la RCA au vu de l'instabilité persistante dans le pays et des difficultés du gouvernement de ramener la paix, les dynamiques locales positives sont en cours sous l'impulsion des organisations nationales et internationales, qui tentent du mieux qu'elles peuvent de renforcer la résilience des populations locales. Ces initiatives doivent être appuyées et soutenues par les autorités administratives et locales dans le sens du relèvement et du développement.

La deuxième question est celle de la reconstitution des liens sociaux. Sans paix sociale il n'y a pas de développement, surtout dans un pays déchiré par des crises récurrentes comme la RCA. De nombreuses initiatives allant dans ce sens sont portées par divers acteurs. Le grand défi reste cependant celui du partage d'informations, du renforcement de la synergie entre les actions menées sur le terrain et de la concertation entre les acteurs qui les portent. La reconstitution des liens sociaux passe par le rétablissement de la confiance entre tous les acteurs (communautés, organisations nationales ou internationales d'appui, autorités de l'administration étatiques ou locales...), à travers une concertation permanente sur toutes les initiatives en faveur des communautés pour promouvoir une vision commune des actions et l'application de la redevabilité nécessaire à la compréhension des actions de l'État.

La troisième question est celle de la gestion de l'espace, des ressources naturelles et des territoires. Il n'est pas possible de se pencher sur la gestion de l'espace sans aborder celle du territoire, c'est-à-dire de l'espace dominé et approprié, dont les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont les manifestations les plus connues. Les formes du contrôle territorial, comme celle de la décentralisation en cours, influent directement sur l'utilisation du sol et l'exploitation des ressources. Elles-mêmes sont inséparables de l'organisation des pouvoirs, des politiques mises en œuvre et de l'action des acteurs intervenant à différentes échelles. La gestion durable des espaces, notamment agropastoraux, suppose une protection de l'environnement au sens « d'environnement physique » et une agriculture durable, respectueuse du milieu naturel. En même temps, l'environnement, pris au sens large, peut être entendu au sens d'environnement social, économique et politique. De ce point de vue, les conditions ne sont guère favorables. La pauvreté pousse à exploiter de façon parfois abusive les ressources naturelles; les conflits entre acteurs ou les ambiguïtés de gestion des différents pouvoirs coutumier ou moderne ne facilitent pas la mise en œuvre d'une politique de gestion durable.

La pérennisation des acquis des initiatives en cours constitue un défi de taille à relever dans un contexte mondial instable. Les organisations partenaires qui appuient la RCA dépendent largement de fonds venus des pays riches. La crise actuelle des économies du Nord du fait de la guerre en Ukraine qui se traduit par une chute de leurs ressources, montre la fragilité de cette aide et la nécessité de trouver les moyens de mobiliser des ressources locales « abondantes », pour la pérennisation des acquis.

Enfin, agir sur et pour le développement ne saurait se faire sans **une réflexion préalable sur la recherche, principal outil d'aide à la décision**. À ce sujet, il convient de s'interroger sur les échelles d'analyse les plus pertinentes. En effet, si le local est un niveau de référence, il convient de ne pas négliger les autres échelles, notamment régionale, dans lesquelles il s'inscrit. Par ailleurs, sans abandonner les méthodes éprouvées d'investigation, il apparaît nécessaire de développer de nouveaux outils de connaissance. Une réflexion dans le sens d'un dialogue permanent recherche, société civile et administration pour la définition de certaines priorités liées au développement local et à la gouvernance des territoires, pourrait ouvrir des perspectives enrichissantes pour la connaissance, la gestion et le développement des territoires.

On évoque souvent le « développement économique », le « développement durable », la « gouvernance », la « décentralisation », la « cohésion sociale ». Ces notions ont été au cœur du thème abordé au cours de cette journée. Il a été question de leur donner un contenu précis et de faire le point des avancées sur la reconstitution des liens sociaux et du développement au regard des actions menées par l'Iram et d'autres acteurs à l'Ouest de la RCA. Le travail d'analyse et de réflexion des chercheurs combiné aux actions de développement présentés contribuent à la dynamisation de ces territoires et à rapprocher davantage l'administration des populations.

Reste à espérer que des dispositions seront prises par l'État et les partenaires pour éviter de tomber dans le cercle vicieux des projets sans lendemain, les acquis de ces types d'actions ne pouvant se consolider que dans la durée.



Transport de bois depuis la République centrafricaine vers le Cameroun, dans la commune de Ouakanga, préfecture de la Mambéré Kadéï (novembre 2022).

Références et repères bibliographiques

- Arrêté n°001/MATD/MDCDL/CAB/DGDDL du 26 août 2019 définissant les normes minimales d'élaboration du plan de développement local des communes en République centrafricaine.
- Ankogui-M'Poko G.-F. « Sociétés rurales, territoires et gestion d'espaces en RCA. La difficile intégration de l'élevage et de l'agriculture au Nord-Est de Bambari. Thèse de doctorat de l'Université Michel de Montagne, Bordeaux 3. Bordeaux, 2002 ».
- Ankogui-M'Poko G.-F., Anvrouin M., Mahamadou A. et Pallière A. « Crise de l'élevage pastoral dans un État en crise : Quelle politique pour l'élevage bovin en République centrafricaine ? » dans l'ouvrage « La fabrique des politiques publiques en Afrique ». Éditions Karthala, Iram, 2021.
- Anvrouin M. « Développement local en zone de turbulence. L'exemple du projet AR-COSCAL en RCA 2015 à 2018. Rapport de capitalisation. » Iram, 2019.
- Archambaud L. « Étude des pratiques et analyse des trajectoires de résilience des populations en Mambéré-Kadéï. Observatoire des Crises et des Résiliences - Suivi du site de Nangoko ». Croix-Rouge française – Iram, 2019.
- Betabelet J., Ababa A. M. et Tidjani I. « Élevage bovin et conflits en Centrafrique ». Les Cahiers d'Outre-Mer 68, n°272 (1 octobre 2015): 557–75.
- Bonnet B. « Relance du dialogue local dans la Mambéré Kadeï. Améliorer la gestion de l'espace agro-pastoral et l'association agriculture élevage. » Iram, 2017.
- Boutrais J. « Le développement de l'élevage dans l'ouest centrafricain. Etude socio-économique. » ORSTOM, 1985.
- Chauvin E. et Seignobos C. « L'imbroglie centrafricain : État, rebelles et bandits ». Afrique contemporaine, 248, 119–148, 2013.
- Dufumier M. et Lallau B. « Impossible développement agricole en République centrafricaine ? ». Les Cahiers d'Outre-Mer, n°4 (2015): 535–55.
- Dufumier M. « Relance du dialogue local dans la Mambéré Kadeï. Identification de leviers de relance économique dans les secteurs agro-pastoraux. » Iram, 2017.
- Gautier D., Ankogui-M'Poko G., Reounodji F., Njoya A. et Seignobos C. « Agriculteurs et éleveurs des savanes d'Afrique centrale : de la coexistence à l'intégration territoriale ». L'Espace géographique, 34, 223–236, 2005.
- Lallau B. et Mbetid-Bessane E. « Observer la résilience rurale : Réflexions théoriques et applications dans les campagnes centrafricaines ». *Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food*, 12. Montpellier, 2010.
- Le Masson C. et Remayeko A. Les éleveurs Mbororos, étude socio-économique. Rapport d'étude, ANDE, Bangui, 63 p, 1990.
- Loi n°20.008 portant organisation et fonctionnement des collectivités territoriales
- Tidjani I. « La mobilité pastorale en République centrafricaine : une stratégie d'adaptation soutenable ? » Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Lille, 2018.

Liste des acronymes

ACDA : Agence centrafricaine de développement agricole
ACF : Action contre la faim
AFD : Agence française de développement
ANDE : Agence nationale de développement de l'élevage
CAPICO : Coopérative des apiculteurs de l'Ouham
CCDC : Cadres communaux de dialogue et de concertation
COGESAP : Comité de gestion des espaces agro-pastoraux
CRF : Croix-Rouge française
DEVURUR : Programme d'appui au développement rural
ECOFAC : Projet régional de conservation et d'utilisation rationnelle des écosystèmes d'Afrique centrale
ENABEL : Agence belge de développement
FACA : Force armée centrafricaine
FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED : Fonds européen de développement
FNEC : Fédération nationale des éleveurs centrafricains
HCR : Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
ICRA : Institut centrafricain de la recherche agronomique
IDH : Indice de développement humain
IRAM : Institut de recherche et d'applications des méthodes de développement
LERSA : Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire de l'université de Bangui
MAE : Ministère des Affaires étrangères
MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine
OCHA : Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies
ONG : Organisation non gouvernementale
PAM : Programme alimentaire mondial
PAPEUR Rural : Programme d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural
PASTAC-PEJA : Projet d'appui à la stratégie de transformation de l'agriculture et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur agricole et l'agrobusiness
PDL : Plan de développement local
PIB : Produit intérieur brut
PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
PRADAC : Projet d'appui à la relance agricole et au développement de l'agrobusiness en République centrafricaine
PRASAC : Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale
RCA : République centrafricaine
RELSUDE : Projet de relèvement dans le Sud-Est
UE : Union européenne
WWF : Fonds mondial pour la nature

Programme de la journée d'étude Iram, 8 février 2023

8 h 30–9 h	Ouverture Emmanuel Mbetid-Bessane, directeur du LERSA, représentant de l'Université de Bangui Alain-Serge Magbe, secrétaire exécutif de l'ONG Échelle Appui au développement Marion Anvrouin, membre de la direction et chargée de programmes à l'Iram
9 h–9 h 45	Partie introductive : Trajectoires des dynamiques de développement rural en RCA <i>Trajectoires des ménages ruraux dans la crise (observatoire des résiliences)</i> Présentation de résultats de travaux de recherche par le docteur Ibrahim Tidjani
9 h 45–14 h 15	Partie 1 : Accompagner la reconstitution des liens sociaux via le développement économique local <i>Cas d'étude sur le thème n°1 : Construire et planifier le développement économique local avec les acteurs des territoires.</i> – Les stratégies de développement économique mises en place dans la Mambéré Kadeï, par Jocelin Salomon Gbaguidi, Iram. – L'appui à la filière apicole à Bossangoa, par Paulin Giraud Dipou, Action contre la faim Table ronde « Acteurs et initiatives locales en faveur du développement économique et de la cohésion sociale » avec Julie Betabelet, Guy-Florent Ankogui-M'Poko et Fiacre Fourier Guiago <i>Cas d'étude sur le thème n°2 : Accompagner la (co)gestion des espaces agro-pastoraux et promouvoir une transhumance apaisée</i> – La gestion des espaces agro-pastoraux dans le cadre d'un dialogue agriculteurs-éleveurs dans la Mambéré Kadeï, par Bervin Galibassi Gbakou, Iram – Promouvoir la transhumance apaisée dans le Nord-Ouest, par Timea Szarkova, Concordis Table ronde « Acteurs et initiatives locales en faveur du développement économique et de la cohésion sociale » avec Fiacre Fourier Guiago, Julie Betabelet, géographe et Guy-Florent Ankogui-M'Poko
14 h 45–17 h 00	Partie 2 : Nourrir des réflexions stratégiques à l'échelle nationale sur la base des dynamiques locales <i>Présentations des réformes en cours en matière de décentralisation et de développement agricole et de la stratégie des bailleurs internationaux en RCA</i> – David Sogbo-Ango, chargé de mission au ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement local (MATDDL), – Paul Doko, chargé de mission au ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR), – Roberta Del Giudice, délégation de l'Union européenne en RCA Table ronde : « Acteurs de la sortie de crise » avec Martine Kessy Ekomo Soignet, Emmanuel Mbetid-Bessane, et Alain-Serge Magbe <i>Conclusion de la journée : Guy-Florent Ankogui M'Poko, grand témoin</i>

Présentation des intervenantes et intervenants

ALAIN-SERGE MAGBE est le secrétaire exécutif de l'ONG Échelle, une ONG centrafricaine qui agit en appui au développement local. Détenteur d'une maîtrise en géographie rurale de l'Université de Bangui, il a développé son expertise dans les domaines de la planification de développement local, de la gestion des urgences, de la gestion des organisations, de l'aménagement des zones urbaines, périurbaines et rurales, et la gestion participative des ressources forestières.



BERVIN GALIBASSI GBAKOU, juriste de formation, il travaille pour le compte de l'ONG Échelle et de l'Institut de recherches appliquées aux méthodes de développement (Iram) sur la base de Berberati dans la préfecture de Mambéré Kadéï, en qualité de responsable du volet cohésion sociale dans le cadre du projet I Yéké Oko notamment sur tout ce qui concerne la relation entre agriculteurs et éleveurs et la gestion des espaces et ressources agropastoraux.



DAVID SOGBO ANGBO, maître en gestion et en administration publique, est actuellement chargé de mission au ministère de l'Aménagement du territoire, de la Décentralisation et du Développement local à Bangui, depuis 2020. Il a été précédemment directeur général en charge de ce portefeuille dans le même ministère entre 2017 et 2020. Pionnier de la décentralisation dans le pays, son expertise est très souvent sollicitée par les partenaires au développement pour développer des thématiques en lien avec la décentralisation et l'administration du territoire (PNUD, MINUSCA, ENABEL, AFD...).



P^r EMMANUEL MBETID-BESSANE, détenteur d'un HDR en sciences économiques et un doctorat en économie rurale, est directeur du Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire (LERSA) et enseignant-chercheur en sciences économiques à l'Université de Bangui. Il est également mobilisé en tant que consultant pour des études menées par différentes institutions (FAO, la Banque mondiale, le PNUD, AFD...). En tant que chercheur, il a rédigé de nombreux articles sur le développement des filières agricoles et l'élevage en RCA.



FIACRE FOURIER GUIAGO est actuellement directeur régional du ministère de l'Élevage et de la Santé animale de la région 3, après avoir été pendant de nombreuses années directeur régional du MESA de la région 2, alors basé à Berberati. Il a accompagné depuis 2017 les travaux menés avec l'appui de la MINUSCA et de l'Iram sur la gestion des espaces agro-pastoraux et a accompagné notamment la mise en place des comités de gestion des espaces.





Dr GUY-FLORENT ANKOGUI M'POKO est actuellement directeur scientifique au PRASAC (Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale). Il est spécialisé dans la géographie rurale, la gestion de l'espace, des ressources naturelles et de l'environnement, les mobilités humaines et animales ainsi que les conflits entre utilisateurs des ressources naturelles en RCA.



Dr IBRAHIM TIDJANI est titulaire d'un doctorat en économie et spécialiste des dynamiques de résilience des populations pastorales. Après être intervenu comme enseignant-chercheur associé à l'université de Bangui, il a réalisé en qualité de consultant des études pour certaines organisations (CRS, ACF...) puis travaillé sur un projet de consolidation de la paix mené par Concordis International dans le Nord-Ouest de la RCA en 2019 et 2020. Il est, depuis 2020, expert en développement économique pour l'Iram dans le cadre du projet I Yéké Oko.



JOCELIN GBAGUIDI est géographe, spécialisé en développement local. Il a travaillé sur des programmes d'appui à la décentralisation et au développement local au Bénin, en Centrafrique, à Madagascar et au Congo. Dans ces pays, il a accompagné des Collectivités, des services de l'État, des acteurs économiques et des organisations de la société civile dans la définition, la mise œuvre et le suivi de stratégies visant l'amélioration des services publics. Depuis 2019, il est le coordonnateur Iram du Projet I Yéké Oko, basé à Berberati, après avoir déjà travaillé en RCA de 2013 à 2016 dans le développement local à Bouar, Bozoum et Paoua.



Dr JULIE ROSELYNE BETABELET est géographe, enseignante chercheuse à l'Université de Bangui. Elle travaille sur les relations entre les ressources naturelles et conflits. Elle a soutenu en 2018 une thèse à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne sur les recompositions de la mine artisanale et de l'élevage bovin au prisme des violences de 2013 en Centrafrique. Elle intervient comme consultante sur des thématiques variées (développement local, transhumance, mine artisanale, genre et conflits etc).



MARTINE KESSY EKOMO-SOIGNET dirige le cabinet *Peace and Development Watch Centrafrique*, après avoir été la fondatrice et directrice d'URU, une ONG soutenant la jeunesse centrafricaine pour la consolidation de la paix en RCA. Fortement engagée comme membre de la société civile, elle est membre du Conseil consultatif pour les Nations unies, membre au conseil de *Peace Direct* (ONG soutenant les populations locales dans certains des environnements de conflit les plus difficiles au monde) et experte à l'Union Africaine sur le dialogue interconfessionnel sur l'extrémisme violent.



PAUL DOKO, diplômé de l'École supérieur d'agronomie tropicale de Montpellier, est actuellement Chargé de mission chez le ministère de l'Agriculture et du Développement rural en RCA. Ancien ministre de l'Environnement et de l'Écologie de la transition, et ancien directeur général de l'Agence centrafricaine pour le développement agricole, il montre une forte expertise dans le domaine du développement agricole et rural.

PAULIN GIRAUD DIPOU, technicien en développement rural, a débuté son parcours chez ACF comme animateur communautaire en 2012, puis superviseur et responsable programme adjoint. Il a suivi plusieurs formations à l'international (sécurité alimentaire sensible à la nutrition, agroécologie). Depuis 2022, il occupe le poste de responsable programme Sécurité alimentaire et moyens d'existence. Son appui à des projets de relance agricole dans la zone de Bossangoa a permis à des agriculteurs, maraîchers et apiculteurs, ainsi qu'à des associations de femmes, de renforcer l'économie locale et leur résilience.



ROBERTA DEL GIUDICE est *Team Leader* sur les sujets Infrastructures et développement durable à la Délégation de l'Union européenne en République centrafricaine. Elle a été précédemment chargée de programme Gouvernance à la délégation de l'Union européenne des Comores et de Madagascar.



TIMEA SZARKOVA est chargée de programme « Peacebuilding » en République centrafricaine pour Concordis International. En RCA, le travail de Concordis International est de consolider la paix autour de la transhumance dans l'Ouham-Pendé ainsi que les sous-préfectures de Markounda, Bamingui Bangoran et Vakaga.



l'institut de recherches et d'applications des méthodes de développement

www.iram-fr.org

Iram Paris (siège social)
49, rue de la glacière 75013 Paris
téléphone : + 33 (0)1 44 08 67 67
iram@iram-fr.org

Iram Montpellier
Parc scientifique Agropolis – Bâtiment 3 – 34980 Montferrier-sur-Lez
téléphone : + 33 (0)4 99 23 24 67
iram@iram-fr.org